

Conseil intergouvernemental du  
Programme international  
pour  
le développement de la communication

(Vingt-troisième session)  
Paris, 26-28 mars 2003

*Rapport final*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>I.</b>	<b>Ouverture de la session</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>Hommages à M. Claude Ondobo et à M. Reinhard Keune</b>	<b>3</b>
<b>III.</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</b>	<b>4</b>
<b>IV.</b>	<b>Rapport du président sur les activités du Bureau depuis la vingt-deuxième session du Conseil</b>	<b>4</b>
<b>V.</b>	<b>Rapport du représentant du Directeur général sur les activités du PIDC depuis la vingt-deuxième session du Conseil</b>	<b>6</b>
<b>VI.</b>	<b>Procédure de recrutement du Directeur du PIDC</b>	<b>8</b>
<b>VII.</b>	<b>Cérémonie de remise du Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale 2001</b>	<b>8</b>
<b>VIII.</b>	<b>Débat sur les projets présélectionnés par le 45<sup>e</sup> Bureau pour approbation préliminaire par le Conseil</b>	<b>10</b>
<b>IX.</b>	<b>Situation financière du Programme et budget pour 2003 Annonce de nouvelles contributions et activités liées à la collecte de fonds</b>	<b>12</b>
<b>X.</b>	<b>Evaluation générale du PIDC</b>	<b>13</b>
<b>XI.</b>	<b>Textes fondamentaux du PIDC</b>	<b>22</b>
<b>XII.</b>	<b>Propositions de débat thématique pour la 24<sup>e</sup> session du Conseil</b>	<b>27</b>
<b>XIII.</b>	<b>Allocution du Directeur général de l'UNESCO</b>	<b>28</b>
<b>XIV.</b>	<b>Date et lieu de la 47<sup>e</sup> réunion du Bureau et de la 24<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental</b>	<b>30</b>
<b>XV.</b>	<b>Clôture de la session</b>	<b>30</b>
<b>XVI.</b>	<b>Annexe I : Décisions de la 45<sup>e</sup> réunion du Bureau du PIDC</b>	
<b>XVII.</b>	<b>Annexe II : Liste de participants</b>	

## **I – Ouverture de la session**

1. La vingt-troisième session du Conseil intergouvernemental du PIDC s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris du 26 au 28 mars 2003 sous la présidence de M. Torben Krogh, président du Conseil. Cette session a vu la participation de tous les Etats membres du Conseil intergouvernemental, des observateurs de diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des Conseillers pour la Communication et l'Information, invités à prendre part aux débats sur les projets présentés au Conseil. (*Voir annexe pour la liste des participants*).

## **II – Hommages à M. Claude Ondobo et à M. Reinhard Keune**

2. Après avoir présenté ses souhaits de bienvenue à tous les participants au Conseil, M. Torben Krogh a rendu un émouvant hommage à M. Claude Ondobo, Directeur du PIDC, prématurément disparu le 15 août 2002, dont il a salué les accomplissements majeurs, le courage et l'opiniâtreté dans la conduite des nécessaires réformes du PIDC. Retraçant brièvement les principales étapes de la carrière de Claude Ondobo, M. Krogh a rappelé que cet universitaire, diplômé en Sciences Politiques et en Communication, était entré à l'UNESCO en 1979. Nommé sous-directeur du PIDC en 1983, il en était devenu le Directeur en 1988. Il y a deux ans, il avait été promu au rang de Directeur de la Division du Développement de la Communication et Sous-Sous-Directeur général en charge de l'ensemble du Programme Communication/Information. Après avoir salué l'engagement de Claude Ondobo dans sa mission, M. Krogh a évoqué, sur un plan plus personnel, sa chaleureuse fidélité envers ses collaborateurs et tous ceux avec lesquels il avait à travailler.
3. Et, a poursuivi M. Krogh, le sort a voulu que quelques mois plus tard, nous apprenions la disparition soudaine de Monsieur Reinhard Keune, président du Conseil intergouvernemental du PIDC de 1998 à 2002, survenue le 21 novembre dernier à Kuala Lumpur où il était en mission. Ce grand professionnel de la communication avait consacré une grande partie de son activité à la *Friedrich-Ebert Stiftung*. Il avait occupé de nombreux postes de responsabilité en Afrique, au Quartier général des Nations-Unies à New York, à Genève, et accompli un nombre important de missions dans le monde entier. M. Krogh a mis l'accent sur l'engagement de M. Keune envers le PIDC, dont il avait eu à présider le Conseil dans des périodes difficiles. Cet homme de dialogue laisse le souvenir d'un homme profondément impliqué dans la promotion du pluralisme dans les médias, principalement dans les pays émergents.
4. Le Conseil a observé une minute de silence à la mémoire de M. Claude Ondobo et de M. Reinhardt Keune.

### **III – Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux**

5. Au moment de soumettre l’ordre du jour à l’attention des délégués, le président Torben Krogh a informé le Conseil que le Directeur général de l’UNESCO M. Koïchiro Matsuura s’adresserait au Conseil, fait exceptionnel, lors de la séance de clôture de la session, le vendredi 28 mars, marquant ainsi l’intérêt tout particulier qu’il porte aux activités du Programme. Après qu’ait été approuvée une modification de détail dans la chronologie de l’ordre du jour, celui-ci a été adopté à l’unanimité.

### **IV – Rapport du président sur les activités du Bureau depuis la vingt-deuxième session du Conseil**

6. La période qui vient de s’écouler, a déclaré M. Krogh, a été assurément un moment difficile, notamment du fait de la disparition de M. Ondobo. Toutefois, la prise en main des activités relatives au développement de la communication et à celles PIDC par M. Abdul Waheed Khan, agissant en qualité de Directeur, ont permis d’assurer la bonne marche du Programme. M. Krogh a également rendu hommage à l’ampleur de la tâche réalisée en ces circonstances par tous les collaborateurs du Secrétariat.
7. Il est clair, a déclaré le président, que la situation actuelle du PIDC est tout à fait préoccupante, dans la mesure où les contributions financières apparaissent en nette régression. Le processus de réformes en profondeur et de vaste portée qui a été mis en œuvre n’a toutefois pas encore permis de retrouver le niveau de contributions qui était le nôtre il y a huit ou dix ans. Si ces réformes ont généré des réactions positives, les engagements de contributions financières sont demeurés limités. Les deux années qui viennent seront décisives quant à l’avenir du PIDC. Mais il a ajouté que les contacts qu’il a eus avec des interlocuteurs de divers pays donateurs permettent d’espérer que les financements pourront s’élever à 2 500 000 dollars des Etats-Unis
8. I a souligné que les priorités auxquelles s’attachent les pays donateurs peuvent évoluer avec le temps Dans ce contexte, il s’est attaché à définir la nature des réformes entreprises par le PIDC au cours de ses entretiens avec les donateurs “traditionnels” et les contributeurs potentiels, parmi lesquels les délégués permanents de l’Union Européenne et des Etats arabes du Golfe, en insistant sur la spécificité de l’action conduite par le PIDC, qu’il convient de distinguer du Programme “Information Pour Tous” de création récente.
9. Les activités visant à la recherche de nouveaux financements ont à l’évidence été gravement affectées par la disparition de M. Claude Ondobo. Mais grâce aux efforts déployés par le Sous-Directeur général M. Abdul

Waheed Khan, M. Valéri Nikolski, spécialiste du Programme, ainsi que par l'ensemble des collaborateurs du PIDC et de la division de la Communication, la mise en œuvre des décisions de la dernière session du Conseil et la préparation de la présente session ont pu être menées à bien dans les meilleures conditions.

10. Depuis la dernière session du Conseil, a poursuivi M. Krogh, tous les efforts ont porté sur une clarification de la situation financière du Programme, qui dispose désormais d'une image claire des ressources disponibles. En outre, le président a informé le Conseil que les projets précédemment approuvés, y compris ceux qui l'avaient été avant le moratoire, ont tous reçu le financement nécessaire, une partie de la "réserve" ayant été consacrée à cette mise à jour financière.
11. Il a été décidé de redéfinir la présentation des rapports financiers sous une forme plus rationnelle et avec une lisibilité accrue.
12. Au cours de sa précédente session, le Conseil avait approuvé le principe d'une évaluation indépendante des activités du PIDC. Or, un rapport d'évaluation portant sur les activités du PIDC a été réalisé par spécialistes en communication de l'Université d'Oslo, sur l'initiative du Ministère norvégien des Affaires Étrangères. Ce rapport, considéré tout à fait constructif et du plus grand intérêt, a été dûment pris en compte au cours de la réunion du Bureau de décembre dernier.
13. Le Bureau s'est également penché sur la refonte des textes fondamentaux du Programme, et une proposition dans ce sens a été distribuée aux membres du Conseil.
14. En conclusion de son rapport, et pour répondre aux préoccupations exprimées par les donateurs, M. Krogh a souhaité qu'une ligne directrice commune se dégage de l'ensemble des projets financés par le PIDC. Le Programme a pour tâche de conduire une politique cohérente, et ne saurait être un simple cadre pour des projets individuels sans rapport entre eux. Or, le développement de médias indépendants et pluralistes constitue *en soi* une activité essentielle de bonne gouvernance.
15. Le PIDC doit pouvoir mettre en évidence le fait que des contributions, quelquefois fort modestes ont pu, dans bien des cas, représenter un capital initial permettant la mise en œuvre de projets pouvant déboucher sur des développements de plus vaste envergure.
16. Le président du Conseil a appelé les bénéficiaires potentiels à faire valoir auprès des organismes donateurs le rôle fondamental que joue le PIDC dans le développement non seulement de leurs médias audiovisuels, mais en définitive de la démocratie dans leurs pays.

17. M. Torben Krogh a enfin exprimé sa profonde préoccupation quant à l'avenir du PIDC, car s'il ne s'avère pas possible d'accroître les contributions financières au Programme, les organismes donateurs actuels pourraient ne pas souhaiter demeurer seuls à supporter le fardeau. Il convient donc de remotiver les anciens donateurs et d'en identifier de nouveaux. Le président s'est engagé à consacrer tous ses efforts à cette tâche, secondé en cela par le Secrétariat, mais il a également fait appel à tous les membres du Conseil, car un total de contributions inférieur à 1500 000 dollars des Etats-Unis serait de nature à décourager ceux qui, aujourd'hui, soutiennent le Programme. Or, celui-ci revêt une envergure mondiale, et il a fait, au cours des années, amplement la preuve de son utilité et de son efficacité au service des pays qui en ont le plus besoin. Et M. Torben Krogh a lancé un vibrant appel au Conseil afin que tout soit fait pour sauvegarder son existence.

**V – Rapport du représentant du Directeur général sur les activités du PIDC depuis la vingt-deuxième session du Conseil**

18. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil, M. Abdul Waheed Khan, Sous-Directeur général pour la Communication et l'Information, a présenté, au nom du Directeur général de l'UNESCO, le rapport sur les activités du PIDC depuis la 22e session.
19. M. Khan a tout d'abord tenu à exprimer sa tristesse pour la brusque disparition de M. Claude Ondobo, dont il a salué l'esprit d'équipe, l'intégrité professionnelle, la compétence et l'expérience, qui feront défaut dans la mise en œuvre des activités du PIDC et du Programme de communication de l'UNESCO.
20. De même, il a déploré le décès inopiné de l'ancien président du Conseil intergouvernemental M. Reinhard Keune, et s'est joint aux communicateurs du monde entier pour rendre hommage à ces deux grandes figures de la communication et de l'action internationale.
21. Après avoir évoqué l'esprit de rénovation qui souffle désormais sur le Programme, M. Khan a fait part aux membres du Conseil du rapport d'évaluation réalisé auprès du PIDC par le Ministère norvégien des Affaires Etrangères. Il a demandé aux délégués de faire part de leurs observations sur un document qui constitue une première étape dans la mise en œuvre du processus de réformes entrepris par le PIDC.
22. La 45e réunion du Bureau, qui s'est tenue en décembre dernier, a permis la présélection de 42 projets pour présentation au Conseil. Le Sous-Directeur général a salué à cette occasion le travail d'assistance préparatoire réalisé par les Conseillers pour la Communication de toutes les régions concernées, qui

ont transmis au Secrétariat des documents de projets dont la plupart sont de grand intérêt.

23. Le Conseil a été invité à consulter le document portant la référence CI-03/CONF.207/INF.5 qui détaille la mise en œuvre de plus de cent projets récents.
24. Le taux de réalisation des projets est en augmentation par rapport à la situation de l'année dernière, en particulier en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans les Etats arabes. Pour ce qui est du continent africain, la situation s'améliorera dès qu'auront été nommés de nouveaux Conseillers pour la Communication et l'Information au sein des divers Bureaux régionaux, qui connaissent actuellement des mutations de personnel.
25. M. Khan a souligné que l'objectif du Secrétariat consiste à mettre en œuvre les projets dans les délais techniques les plus réduits (de l'ordre de 18 mois après l'approbation des financements).
26. Au cours de sa réunion de décembre dernier, le Bureau a approuvé le financement de 40 nouveaux projets ; en outre, un montant spécial sera alloué à chacun des nouveaux projets, afin de permettre aux Conseillers pour l'Information et la Communication de les actualiser au moment de leur mise en œuvre.
27. Pour ce qui concerne les projets en cours d'exécution, le Sous-Directeur général a demandé aux Conseillers pour l'Information et la Communication de faire en sorte que leurs activités soient concrétisées avant octobre 2003.
28. Avec l'aide des Services centraux de l'UNESCO, un nombre important de projets achevés ont été clôturés, et les éventuels reliquats de fonds transférés au Compte Spécial.
29. M. Khan a annoncé au Conseil que depuis la dernière session, le PIDC a reçu les contributions du Danemark, de la Finlande, de l'Inde, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas et du Portugal. Le Sous-Directeur général a salué le retour de la Finlande parmi les donateurs et s'est réjoui que l'Egypte ait promis de contribuer au Compte Spécial du PIDC. M. Khan a également exprimé sa reconnaissance à la République de Corée et à la Fédération de Russie pour leur offre de bourses au bénéfice de professionnels des médias, sur une base permanente
30. En conclusion, le Sous-Directeur général a mis l'accent sur la lutte contre la pauvreté, objectif de l'UNESCO qui doit, par le biais d'une communication appropriée (radios et télévisions communautaires et de service public), constituer un critère majeur dans l'appréciation des projets soumis au Conseil. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO est clairement partie

prenante dans la préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information qui doit se tenir à Genève dans le courant de l'année. Le PIDC a un rôle majeur à y jouer.

## **VI – Procédure de recrutement du Directeur du PIDC**

31. Après avoir eu des entretiens approfondis avec le Directeur général de l'UNESCO et le Sous-Directeur général M. Khan, M. Krogh a évoqué cette question devant le Bureau afin de pouvoir présenter au Conseil une recommandation sur le *modus operandi* approprié. Conformément aux statuts, le Directeur du PIDC est nommé par le Directeur général sur recommandation du Conseil intergouvernemental. Sa fonction est associée à celle de Directeur du Développement de la Communication.
32. Il n'est pas apparu possible de proposer au Conseil le nom d'un candidat, ou même de présenter une "*short list*", dans la mesure où la date limite de dépôt des candidatures était fixée au 15 mars. Or, à ce jour, c'est quelque 400 candidatures qui ont été reçues. Si l'on s'en tient strictement à la lettre des Statuts, il faudrait convoquer une session spéciale du Conseil pour parvenir à une recommandation.
33. Dans ce contexte, le Rapporteur M. Nacer Mehal (Algérie) a informé le Conseil d'une proposition du Bureau de déferer au Bureau et au Président du Conseil le mandat de procéder à l'étude des dossiers et consulter le Directeur général.
34. Aucune objection n'étant formulée par le Conseil, cette procédure a été adoptée.

## **VII – Cérémonie de remise du Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale 2001**

35. M. Torben Krogh, président du Conseil intergouvernemental du PIDC a présenté le Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale aux deux lauréats, l'Argentine pour l'Ecole "*Maestro Pablo Pizzurno*", et le Pérou pour "*Radio Quispillaccta*".
36. Dans son adresse au Conseil, M. Torben Krogh a rappelé que la philosophie du Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale consiste à saluer et à récompenser les mérites des activités innovantes visant à améliorer la communication et faciliter la participation des populations rurales, particulièrement dans les pays en développement, dans les domaines de l'économie, de la culture et de la vie sociale.
37. Les radios de type communautaire, gérées par les communautés elles-mêmes, constituent l'outil le plus approprié pour la promotion sociale de ses

membres, a déclaré M. Krogh, qui a poursuivi : Ceci résume parfaitement les activités entreprises par les deux lauréats : l'Ecole "*Maestro Pablo Pizzurno*" et "*Radio Quispillaccta*."

38. En Argentine, l'Ecole "*Maestro Pablo Pizzurno*" assure l'exploitation du réseau radiophonique "*Huanacache*" qui rassemble la totalité des écoles et des communautés de la partie septentrionale de la province de Mendoza, dont 90% est située dans une zone désertique. Elle diffuse des programmes culturels, éducatifs, d'alphabétisation, mais elle inclut également des cours de formation de formateurs et encourage des initiatives visant à stimuler la participation des associations et organismes à but socioculturel.
39. "*Radio Quispillaccta*" assure depuis dix années la production d'émissions en langue Quechua en direction de l'ensemble de la communauté agricole de la région d'Ayacucho, au sud-est de Lima, au Pérou. Ses programmes s'articulent autour du transfert de savoir-faire en matière de techniques agricoles, de la préservation de la culture andine et du renforcement du sentiment communautaire grâce, entre autres, à la réalisation d'émissions de contact. Son taux d'audience s'établit entre 80 et 85 % pour un auditoire potentiel de l'ordre de 450 000 habitants.
40. En recevant le Prix décerné, pour l'Argentine, au "*Réseau Huanacache des Radios du Désert*", M. Ricardo Danton Croce, Directeur de l'Ecole "*Maestro Pablo Pizzurno*" qui anime ce vaste réseau FM, a exprimé ses remerciements au PIDC qui couronne avec ce Prix les activités d'enseignement dispensées par les *Radios du Désert*. Grâce à ce réseau qui touche plusieurs milliers de personnes, a poursuivi M. Croce, des communautés isolées peuvent désormais s'exprimer, échanger leurs expériences et valoriser la culture Huarpe. A l'opposé de l'uniformisation culturelle issue des progrès des technologies de la communication, nous devons au contraire, a-t-il conclu, mettre à profit ces médias performants pour la revalorisation des cultures locales.
41. Parlant au nom du Pérou, M. José Galindo Vilca, président du Conseil communal de Quispillaccta a exprimé ses remerciements au PIDC pour le Prix décerné à la radio communautaire de son district. La responsable de Radio Quispillaccta, Mme Marcela Machaca Mendieta a fait part de la fierté qu'elle éprouvait de pouvoir s'exprimer, au nom de sa communauté, dans cette enceinte de l'UNESCO. La communauté de Quispillaccta s'exprime en langue Quechua, et une radio émettant dans cette langue correspond exactement aux attentes de la population, tant au niveau de la conception des programmes qu'à celui des résultats obtenus en matière de renforcement du sentiment identitaire. Après quatorze années de guerre et de destructions, dont la majorité des victimes se comptent au sein d'une communauté paysanne totalement étrangère aux enjeux du conflit, il était vital que celle-ci puisse reconstruire son identité autour de ses traditions propres, de sa

culture, et tirer le meilleur parti du média radiophonique pour bénéficier des transferts de connaissances, notamment en matière d'agriculture, d'environnement et de préservation de l'eau. La radio de Quispillaccta constitue ainsi l'une des composantes essentielles de la stratégie de reconstruction communautaire au Pérou.

42. M. Krogh a répondu que le PIDC est fier d'encourager des activités de cette nature, qui ont le mérite d'être essentiellement conçues et mises en œuvre avec succès par les intéressés eux-mêmes.
43. M. Diego Gradis, président de l'ONG "*Traditions pour demain*" s'est chaleureusement associé à l'hommage rendu aux deux lauréats du Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale. Il a salué les efforts de l'UNESCO, et en particulier du PIDC pour promouvoir et consolider la diversité culturelle des populations. Celle-ci, a-t-il souligné, a été battue en brèche au cours des siècles, par le biais de la colonisation, les invasions, des guerres, mais aussi des programmes éducatifs. Et aujourd'hui, la mondialisation de la communication contribue, elle aussi – et de manière déterminante – à la destruction de cette précieuse diversité culturelle. M. Gradis s'est réjoui que le PIDC récompense des initiatives locales entreprises face à toutes les forces de nivellement culturel. Et il a conclu en affirmant sa conviction que les populations peuvent assumer leur destin quand elles ont la volonté – et la capacité – de relever ce défi.

### **VIII – Débat sur les projets présélectionnés par le 45<sup>e</sup> Bureau pour approbation préliminaire par le Conseil\***

44. La liste ci-dessous récapitule les décisions prises par le Conseil pour chaque projet :

	PROJET N°	TITRE DU PROJET	PAGE N°
		<b>RADIODIFFUSION</b>	
1.	PDC/23 MLW/01	<b>MALAWI: RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET PRIVÉES</b>	<b>APPROUVE</b>
2.	PDC/23 SEN/01	<b>SENEGAL : FAGGARU FM 98.2 « RADIO DIMBELI XALEYI »</b>	<b>NON APPROUVE</b>
3.	PDC/23 SOM/02	<b>SOMALIE: RADIO COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST BAYDAO</b>	<b>NON APPROUVE</b>
4.	PDC/23 ZAM/02	<b>ZAMBIE : RADIO COMMUNAUTAIRE DE MKUSHI</b>	<b>APPROUVE</b> (information supplémentaire demandée)
5.	PDC/23 RAS/04	<b>AIBD : DIVERSIFICATION DE L'INFORMATION ET AMÉLIORATION DES PRODUCTIONS RADIOPHONIQUES GRÂCE A L'ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE DES ARCHIVES SONORES</b>	<b>APPROUVE</b>
6.	PDC/23 RAS/05	<b>PANOS : FORMATION AUX TECHNOLOGIES RADIO, NUMÉRIQUES ET « EN LIGNE » POUR LES MÉDIAS DU SUD-EST ASIATIQUE</b>	<b>APPROUVE</b>

	PROJET N°	TITRE DU PROJET	PAGE N°
7.	PDC/23 FIJ/01	<b>ILES FIDJI : DÉVELOPPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	APPROUVE
8.	PDC/23 SOI/01	<b>ILES SALOMON : NUMÉRISATION DES ARCHIVES DE LA SIBC</b>	APPROUVE
9.	PDC/23 THA/01	<b>THAÏLANDE : PROMOTION DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET DÉMOCRATISATION DES MÉDIAS</b>	APPROUVE
10.	PDC/23 RLA/01	<b>AMARC : FORMATION DES FORMATEURS EN RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	APPROUVE
11.	PDC/23 RLA/03	<b>CODE FOUNDATION : NTIC POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION RADIO</b>	APPROUVE
12.	PDC/23 BRA/01	<b>BRESIL : RENFORCEMENT DU LEADERSHIP DES FEMMES BRESILIENNES DANS LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE VIA L'INTERNET PAR RADIO</b>	à réviser et re-soumettre
13.	PDC/23 CHI/01	<b>CHILI : FORMATION EN PLANIFICATION STRATEGIQUE ET GESTION DE MEDIAS NON COMMERCIAUX</b>	APPROUVE
14.	PDC/23 ECU/01	<b>EQUATEUR : RESTRUCTURATION DE LA STATION DE RADIO DE LA MAISON DE LA CULTURE EQUATORIENNE</b>	APPROUVE
		<b>TELEDIFFUSION</b>	
15.	PDC/23 URT/01	<b>TANZANIE : RENFORCEMENT DU POTENTIEL TECHNIQUE ET HUMAIN DE LA TÉLÉVISION NATIONALE</b>	APPROUVE
16.	PDC/23 RAS/01	<b>ABU : FORMATION ET CO-PRODUCTIONS POUR UNE TELEVISION DESTINEE A LA JEUNESSE</b>	APPROUVE
17.	PDC/23 RAS/02	<b>PINA : PROGRAMMES DE TÉLÉVISION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LE PACIFIQUE</b>	APPROUVE
18.	PDC/23 RAS/3	<b>AMIC : RENFORCEMENT DE L'INDÉPENDANCE ÉDITORIALE ET DU PLURALISME DES MÉDIAS</b>	APPROUVE
19.	PDC/23 BOL/01	<b>BOLIVIE : CREATION D'UNE UNITE MOBILE DE FORMATION POUR LES CENTRES RURAUX DE TELEVISION COMMUNAUTAIRE</b>	APPROUVE
		<b>PRESSE ECRITE</b>	
20.	PDC/23 CMR/02	<b>CAMEROUN : RENFORCEMENT DU JOURNAL INDEPENDANT "LE MESSENGER"</b>	APPROUVE
21.	PDC/23 IND/02	<b>INDE : EXTENSION DU RÉSEAU D'INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES ET PUBLICATION DE "GRASSROOTS"</b>	APPROUVE
22.	PDC/23 MAL/01	<b>MALAISIE : AIDCOM – SENSIBILISATION ET FORMATION DES JOURNALISTES RURAUX A LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET A LA SOCIÉTÉ PLURALISTE</b>	APPROUVE Evaluation de la 1ère phase demandée
23.	PDC/23 MON/01	<b>MONGOLIE: VIABILITÉ ET RENFORCEMENT DU MAGAZINE FÉMININ "EZGETEI"</b>	APPROUVE
24.	PDC/23 ALB/01	<b>ALBANIE : COURS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES</b>	APPROUVE FIT-FRANCE
		<b>MULTIMEDIA</b>	
25.	PDC/23 AFG/01	<b>AFGHANISTAN : RESEAU DE SOUTIEN AU PROGRES DES PROFESSIONNELLES DES MEDIAS</b>	APPROUVE
26.	PDC/23 AFG/02	<b>AFGHANISTAN : CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION A LA RADIOTELEVISION D'AFGHANISTAN</b>	APPROUVE
27.	PDC/23 CAM/01	<b>CAMBODGE : ASSOCIATION DE L'INSTITUT DE COMMUNICATION DU CAMBODGE ET DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE PHNOM PENH</b>	APPROUVE
28.	PDC/23 IND/01	<b>INDE : FORMATION A L'ÉTUDE SUR LA CONVERGENCE DES MÉDIAS</b>	APPROUVE

	PROJET N°	TITRE DU PROJET	PAGE N°
29.	PDC/23 TAD/01	TADJIKISTAN : CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'UNION DES JOURNALISTES	APPROUVE FIT-GERMANY
30.	PDC/23 RLA/04	IHR: RENFORCEMENT ET PROMOTION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE	APPROUVE
31.	PDC/23 RLA/05	CBU ET CMC : FORMATION CONTINUE AU MULTIMEDIA POUR RENFORCER LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES JOURNALISTES DES CARAÏBES	APPROUVE
32.	PDC/23 ARG/01	ARGENTINE : MEDIAS COMMUNAUTAIRES ET RESSOURCES HUMAINES	APPROUVE
33.	PDC/23 BHA/01	BAHAMAS : RENFORCEMENT DES MEDIAS COMMUNAUTAIRES POUR LA VEILLE DE L'ENVIRONNEMENT	APPROUVE
34.	PDC/23 MEX/01	MEXIQUE : DIFFUSION DE ET FORMATION POUR LA MISE EN CONFORMITE ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI FEDERALE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ACCES A L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE PUBLIQUE	APPROUVE (information supplémentaire demandée)
35.	PDC/23 RAB/01	ASBU : RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DES INSTALLATIONS POUR LA FORMATION DES MEMBRES DE L'ASBU GRACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES	APPROUVE
36.	PDC/23 INT/01	IFEX : REDUIRE LE FOSSE NUMERIQUE EN INTENSIFIANT LES CAMPAGNES EN FAVEUR DE LA LIBERTE DE LA PRESSE, GRACE A L'EQUIPEMENT EN TIC	APPROUVE
		<b>CENTRES COMMUNAUTAIRES MULTIMEDIAS</b>	
37.	PDC/23 BDI/01	BURUNDI : FEMMES POUR LA PAIX PAR LES MEDIAS (DUSHIREHAMWE- "RECONCILIIONS-NOUS") - CENTRE DE DOCUMENTATION POUR LA PAIX ET CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIMEDIA	APPROUVE
38.	PDC/23 CMR/01	CAMEROUN : CENTRE MULTIMEDIA DES JEUNES DE GAROUA	APPROUVE
39.	PDC/23 DMI/01	DOMINIQUE : RENFORCEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE PROGRAMMES A CONTENU LOCAL POUR LES MEDIAS DE MASSE DANS LE CADRE DE CCM	APPROUVE
		<b>AGENCES DE PRESSE</b>	
40.	PDC/23 AFG/03	AFGHANISTAN : REFORME DE L'AGENCE D'INFORMATION BAKHTAR ET FOMRTION DES JOURNALISTES	APPROUVE
41.	PDC/23 RLA/02	ANDI : RESEAU LATINO-AMERICAIN DE COMMUNICATION POUR LES DROITS DE L'ENFANT	APPROUVE
42.	PDC/23 MAU/01	MAURITANIE : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION (AMI)	APPROUVE (clarification supplémentaire demandée)

\*A la fin de l'année (Décembre 2003), le Bureau procèdera à l'adoption du budget, à l'approbation définitive des projets et à la fixation des montants qui leur sont alloués, en fonction du total des contributions volontaires versées au Compte Spécial. Le nombre de projets auxquels le Conseil a accordé une approbation préliminaire de financement sur le Compte Spécial pourra être réduit par le Bureau si les fonds disponibles se révèlent insuffisants pour en permettre une mise en œuvre appropriée.

## **IX – Situation financière du Programme et budget pour 2003** **Annonce de nouvelles contributions et activités liées à la collecte de fonds**

45. En abordant le débat général sur le Programme, le président Torben Krogh a mis l'accent sur l'importance toute particulière des échanges de vues qui vont avoir lieu au sein du Conseil, du fait du nombre et de l'importance des sujets qui vont être débattus.
46. A l'occasion des rapports d'activité présentés en début de session, le président Torben Krogh et le représentant du Directeur général M. Khan avaient informé le Conseil de la situation financière préoccupante du Programme, dans la mesure où le nombre de pays donateurs connaît un fléchissement, et ceux qui continuent d'y participer ont considérablement réduit leur contribution financière.
47. Le Compte Spécial du PIDC et les Fonds-en-dépôt font ressortir, avant l'annonce de nouvelles contributions, un solde réduit mais positif, de l'ordre de 129 000 dollars des Etats-Unis, qui sera consacrée aux nouveaux projets. Le document qui a été remis aux membres du Conseil illustre clairement la situation financière du PIDC.
48. L'étude de ce point a offert à un certain nombre de représentants l'occasion d'annoncer les contributions financières de leurs pays. La déléguée du **Luxembourg**, estimant que le soutien au PIDC ne saurait se limiter à de simples déclarations de bonne volonté, mais doit se manifester par des actions concrètes, a annoncé la contribution du Luxembourg pour 2003 d'un montant de 148 800 € (soit environ 165 000 dollars des Etats-Unis), répartis entre le Compte Spécial et les Fonds-en-dépôt. Le représentant du **Danemark** a déclaré au Conseil que son pays va verser au Programme une contribution de 2,5 millions de couronnes danoises (soit environ 370 000 dollars des Etats-Unis) au titre de l'exercice 2003. Pour sa part, l'**Allemagne** apportera cette année au PIDC une contribution s'élevant à 85 000 € (soit environ 94 000 dollars des Etats-Unis), à répartir pour moitié entre le Compte Spécial et les Fonds-en-dépôt. La représentante du **Nigeria** a fait part au Conseil de la décision son pays de contribuer financièrement au PIDC, le montant de ce versement devant être communiqué ultérieurement.

## X – Evaluation générale du PIDC

49. Le Conseil intergouvernemental a reconnu que le PIDC apporte une aide considérable associée à une maîtrise des problèmes qui résulte d'une longue expérience dans le domaine de la communication et de l'information au profit de très nombreux pays. Les membres du Conseil ont estimé que le maintien des activités de cet outil de rapprochement entre les peuples demeure vital et indispensable.
50. Toutefois, les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de reconsidérer les méthodes de travail du PIDC, afin de le rendre plus efficace et plus transparent. Il a été convenu de veiller à la mise en œuvre du

processus de réformes en prenant en compte le rapport d'évaluation élaboré par l'Université d'Oslo pour le Ministère norvégien des Affaires Etrangères.

51. A cette fin, le Bureau a décidé de tenir une réunion extraordinaire en juin 2003. Il a proposé la constitution d'un groupe de travail auquel sera confiée l'étude approfondie du rapport d'évaluation communiqué par la Norvège et la révision et des méthodes de travail du PIDC, afin d'en tirer des conclusions sous forme de propositions concrètes aptes à améliorer l'efficacité et la transparence des activités du Programme.
52. Un débat général s'est alors ouvert, qui a offert à de nombreux délégués l'occasion d'apporter leur contribution à l'amélioration des méthodes de travail du Programme.
53. Le premier orateur inscrit était la déléguée de la Finlande. Mme Ullamaija Kivikuru a rappelé d'entrée que l'expérience accumulée par le PIDC s'est révélée particulièrement précieuse au moment où se prépare le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI). Une société de l'information, a-t-elle précisé, n'est pas une société composée d'ordinateurs, mais une société qui tire profit des nouvelles technologies pour offrir une information appropriée aux populations riches et pauvres. Le PIDC peut apporter à l'UNESCO des compétences uniques dans ce domaine, et doit être un partenaire étroitement impliqué dans les travaux préparatoires de ce sommet.
54. Mme Kivikuru a salué la mise en œuvre du processus de réformes entreprises par le PIDC. Dans ce contexte, le rapport d'évaluation très complet réalisé par la Norvège propose de nombreuses et excellentes idées. C'est un modèle de critiques constructives, en particulier pour ce qui concerne les méthodes de travail du Programme. Nous soutenons fermement, a-t-elle poursuivi, l'idée de la création d'un petit groupe d'experts pour la sélection des projets. Le système actuel ne fonctionne pas sur des bases professionnelles et méthodiques, comme nous avons pu le voir hier. Et l'on pourrait également envisager une sensible réduction de la taille du Conseil afin d'accroître son efficacité.
55. Une convergence du PIDC avec le Programme "Information Pour Tous" (IFAP) a également pu être évoquée dans une perspective d'interaction accrue entre les médias tels que nous les connaissons et le Web, car ils évoluent vers une certaine complémentarité. Dans cette hypothèse, il y aurait d'une part la responsabilité des médias et de leur contenu, et d'autre part le public et ses droits.
56. Il importe de maintenir la qualité du travail accompli à un niveau élevé, a poursuivi Mme Kivikuru, et de constituer une banque de données regroupant l'expérience acquise en matière de développement de la communication.

57. La déléguée de la Finlande a enfin noté avec satisfaction les améliorations constatées dans le site Web du PIDC ; toutefois, a-t-elle conclu, il reste encore des progrès à faire dans ce domaine, notamment pour ce qui est de l'accessibilité et de la présentation des documents de projets soumis au Conseil.
58. Pour M. Thomas Pfanne, représentant de l'Allemagne, l'existence de médias indépendants, libres d'émettre des critiques, constitue un facteur fondamental pour garantir la diversité des opinions et une culture de tolérance. Les mass médias sont un outil puissant, et ils peuvent de ce fait devenir particulièrement dangereux entre de mauvaises mains, dans la mesure où ils seront aptes à influencer fortement les attitudes et les comportements. Il est par conséquent fondamental de leur apporter un appui systématique afin que ce potentiel énorme soit utilisé de manière responsable. Et la question est : le PIDC est-il l'instrument efficace pour y parvenir ?
59. L'Allemagne a salué le rapport d'évaluation présenté par le Département des Médias et de la Communication de l'Université d'Oslo. Or, certains espoirs placés dans le PIDC n'ont pu être concrétisés. La baisse des ressources montre de nouvelles orientations doivent être recherchées en urgence. Les mutations qui interviennent à la fois dans l'environnement du PIDC et dans le paysage mondial de la communication exigent la conception de nouvelles approches, internes à l'UNESCO certes, mais qui prennent également en compte les paramètres évolutifs du contexte international.
60. Le représentant de l'Allemagne a proposé d'envisager la possibilité pour le PIDC de travailler en liaison avec d'autres institutions ou ONG dans un contexte élargi, la communication n'étant qu'une des composantes dans la lutte contre la pauvreté, l'Education Pour Tous ou le développement durable.
61. Enfin, M Pfanne a préconisé le développement de synergies entre les financements bilatéraux et multilatéraux pouvant impliquer diverses agences des Nations-Unies, permettant ainsi d'étendre l'envergure des projets au niveau sous-régional ou régional, l'objectif étant de parvenir à la reconnaissance la plus large possible du label PIDC auprès des organisations intergouvernementales.
62. Pour le Sri Lanka, M Kumar Abeysinghe a considéré que le rapport d'évaluation réalisé par la Norvège a de quoi inquiéter. Toutefois, on peut le considérer comme le point de départ d'une nouvelle étape dans la vie du PIDC. Les idéals sur lesquels le PIDC a été fondé et ses objectifs sont aujourd'hui plus actuels que jamais si l'on considère le contexte mondial de la communication et de l'information. Le Sri Lanka, pour sa part, soutient fermement ce Programme qui vise à consolider la démocratie en agissant

dans le sens de la liberté et du pluralisme des médias. Aussi, il a exprimé sa conviction que le PIDC devra jouer un rôle accru à l'avenir, même s'il est actuellement engagé dans une passe difficile. Enfin, il a proposé le lancement d'une campagne pour encourager les bailleurs de fonds, suggéré l'amélioration de la présentation des documents de projets et préconisé l'élargissement du processus d'évaluation.

63. Le représentant des Pays-Bas a rappelé d'emblée que son pays a eu envers le PIDC une attitude à la fois critique et constructive, prenant en compte l'envergure mondiale des activités du Programme. Le Dr Hollander a relevé que certains des souhaits émis par son pays, et que l'on retrouve dans le rapport d'évaluation norvégien, ne sont pas encore entrés dans les faits tels que, entre autres, la sélection des projets par le Bureau et non par le Conseil, le nombre de participants au Conseil, les relations avec l'IFAP ou une transparence accrue des procédures du PIDC. Il a souligné le caractère indispensable de l'application de réformes, et a proposé d'accélérer la mise en œuvre des nouvelles procédures. Et après avoir salué le travail accompli par M. Torben Krogh, le Bureau et l'ensemble des collaborateurs du Secrétariat, il a conclu son intervention en informant le Conseil que son pays a décidé de suspendre le versement de sa contribution financière au PIDC.
64. M. Niels Rafn, délégué du Danemark a, de son côté, exprimé tout l'intérêt qu'il porte au rapport présenté par le Ministère norvégien des Affaires Etrangères. L'attachement de son pays à l'action du PIDC se manifeste sous une forme concrète avec la contribution financière annoncée.
65. La représentante du Luxembourg a exprimé son inquiétude quant à l'avenir du PIDC. Toutefois, les réformes entreprises permettent d'espérer le retour à une situation financière assainie, et partant, le renforcement de son efficacité. Aussi, l'urgence se situe aujourd'hui au niveau la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources. Pour regagner la confiance des donateurs, les bases mêmes du fonctionnement du PIDC devront être revues dans le sens d'une gestion rigoureuse, d'une lisibilité accrue et d'un dynamisme opérationnel qui ont été souhaités par le Conseil. C'est dans ce contexte que Mme Elizabeth Colotte a salué l'évaluation réalisée par la Norvège. Elle a conclu son intervention en observant que le renouvellement de la confiance et les réformes engagées permettent d'être désormais optimistes quant à l'avenir du Programme.
66. Au nom du Portugal, M. Francisco Rui Cádima a exprimé son accord avec les précédents orateurs quant aux stratégies globales que le PIDC est appelé à mettre en œuvre. Il a salué l'important travail d'évaluation réalisé par les chercheurs de l'Université d'Oslo. Par ailleurs, il a noté que les projets soumis au Conseil relevaient d'un large éventail de disciplines, comme la liberté d'expression, l'éthique professionnelle, les nouvelles technologies, les médias pour le développement, etc. Aussi, il a souhaité que soit engagée

une réflexion sur la place qu'occupe le PIDC face aux autres Programmes de l'UNESCO, dans l'optique d'une convergence des divers secteurs de l'Organisation concernés par la communication.

67. La représentante de la France Mme Corinne Matras rappelle d'emblée l'attachement de son pays aux activités du PIDC depuis sa création, et en veut pour preuve un soutien financier qui ne s'est jamais démenti. Elle a rendu hommage à l'excellence du travail accompli par la Norvège dans son document d'évaluation éminemment constructif. L'action du PIDC demeure importante, elle possède ses critères spécifiques, et la déléguée de la France s'est associée à la suggestion constructive du délégué de l'Allemagne, qui préconise d'identifier clairement ces critères, afin de ne pas confondre les priorités du PIDC avec celles d'autres programmes comme "Information Pour Tous", et ainsi mieux orienter les projets soumis au Conseil.
68. Mais il est un point auquel la France accorde une importance toute particulière, c'est celui de l'information des bailleurs. Ceux-ci souhaitent disposer d'une information plus complète sur la mise en œuvre des projets financés, par le biais de rapports de suivi et de rapports finaux permettant de mieux apprécier l'utilisation qui est faite des contributions financières. Ces rapports sont prévus dans les textes et les bailleurs regrettent de ne pas les recevoir, car ils conditionnent l'appréciation des contributions financières. Mme Matras a souhaité que les conclusions du rapport d'évaluation élaboré par la Norvège soient dûment prises en compte par le PIDC. Par ailleurs, elle a approuvé la proposition relative à la création d'un groupe de travail telle qu'elle a été émise par le Bureau. Enfin, elle a proposé qu'un rôle plus important soit confié aux Conseillers régionaux, notamment en matière de prospection de donateurs potentiels, et souligné que la visibilité des opérations et la diffusion des résultats concrets de la mise en œuvre des projets sont de nature à encourager les interventions financières des bailleurs de fonds.
69. Mme Inyingi Dappa, représentante du Nigeria, a exprimé l'attachement de son pays au PIDC et s'est refusée à considérer l'hypothèse de sa disparition. Elle a déploré l'affaiblissement des ressources du Programme, et a confirmé la prochaine contribution financière de son pays au PIDC.
70. Le président Torben Krogh s'est alors adressé au Conseil, pour mettre l'accent sur le fait que les propos qui ont été tenus au cours du débat constituent la base fondamentale de travail sur laquelle s'appuient le Sous-Directeur général, le Bureau, le Secrétariat du PIDC et lui-même en sa qualité de président du Conseil intergouvernemental. M. Krogh a exprimé son accord avec la plupart des opinions exprimées par les délégués, et a noté qu'il existait sur les points importants un consensus qui ouvre la voie à la nouvelle étape de réformes qui seront finalisées par le Bureau.

71. M. Krogh a rappelé que si les membres du Conseil ne parvenaient pas à accroître de façon substantielle leurs apports au PIDC (l'objectif opérationnel s'établissant à 2 500 000 dollars des Etats-Unis), il serait à craindre que les bailleurs de fonds actuels puissent être quelque peu démotivés. Enfin, il a déclaré que les membres donateurs rendront un grand service au PIDC en définissant clairement leur position en matière de contributions financières, si possible avant la réunion du Bureau, afin de permettre une planification des activités du Programme.
72. Prenant à son tour la parole, le représentant du Directeur général M. Abdul Waheed Khan a rappelé que lors de la dernière réunion du Conseil, il avait exprimé sa conviction que le PIDC est aujourd'hui l'organisme le plus apte à répondre aux grands problèmes de la communication ; telle était d'ailleurs la conclusion issue des débats du Conseil. Il a ajouté qu'il n'a rencontré de structure comparable à celle du PIDC dans aucune organisation intergouvernementale. La mission du PIDC lui apparaît moins en relation avec ce qu'il est convenu d'appeler le "fossé numérique" qu'avec ce qu'il définit comme "le fossé de la connaissance", dans la mesure où ce Programme constitue un outil de progrès et d'intégration sociale.
73. Toutefois, il a mis l'accent sur la nécessité de procéder aux réformes de structure qui s'imposent désormais au PIDC, et sans lesquelles ce dernier ne pourrait poursuivre ses activités. La clarification des mécanismes financiers et des méthodes de travail, a-t-il précisé, ont déjà été entreprises. Sur ce point, M. Khan a souligné l'excellence du rapport d'évaluation réalisé par la Norvège, et promis qu'il en serait tenu le plus grand compte dans le processus de restructuration du Programme. Evoquant la question des relations entre le PIDC et le Programme "Information Pour Tous", le Sous-Directeur général a annoncé la publication d'un document d'orientation définissant la spécificité du PIDC, et cernant ce qui distingue sa mission de celle de l'IFAP. Il a conclu son intervention en rappelant la mise en œuvre d'une communication plus complète et plus fluide en direction des bailleurs de fonds et, d'une manière générale, de tous les membres du Conseil.
74. Le président du Conseil M. Torben Krogh a donné lecture d'une résolution élaborée lors de la réunion du Bureau qui s'est tenue le matin même, juste avant la reprise des travaux de la session plénière, et qu'il soumet à l'approbation du Conseil :

*Le Conseil décide de demander au Bureau de présenter à la prochaine session une série de propositions portant sur les réformes des méthodes de travail et des procédures décisionnelles du PIDC basées sur les recommandations du rapport d'évaluation élaboré pour le Ministère norvégien des Affaires Etrangères, l'accent étant mis sur de nouvelles procédures en matière de*

*sélection et d'approbation des projets. A cette fin, une réunion du Bureau sera organisée dans les trois mois à venir.*

75. Le débat a repris avec l'intervention du représentant du Malawi. M. Robert Ngayaye a fait part de son soutien aux réformes qui sont mises en place, et a approuvé les suggestions visant à mieux informer les Etats membres du PIDC du suivi et des évaluations des projets financés. Après avoir rappelé qu'il n'y a pas si longtemps, c'est au Malawi que s'est réuni le Bureau, M. Ngayaye a rendu hommage à l'action du PIDC dans son pays en évoquant la création de stations de radio communautaires et les bénéfices qu'en retire la population malawienne, et redit à quel point de nombreux pays émergents ont toujours besoin du PIDC.
76. Le délégué du Sri Lanka a proposé au Conseil la suggestion suivante : puisque le facteur temps est pris en compte avec une nouvelle convocation du Bureau devant intervenir dans les trois mois, pourquoi attendre la prochaine session du Conseil, qui n'aura lieu que dans un an, pour statuer sur les décisions ? Lorsque que les propositions auront été finalisées par le Bureau, ne serait-il pas indiqué de les diffuser à tous les Etats membres sous la forme électronique, sollicitant par la même occasion avis et commentaires, ce qui enrichirait le débat et permettrait en même temps d'accélérer le mécanisme de réformes ?
77. M. Torben Krogh a salué cette proposition constructive, et annoncé qu'il en serait ainsi fait : lorsque le groupe de travail aura achevé sa tâche, ses conclusions seront répercutées aux membres du Conseil par la courrier électronique.
78. Le délégué du Zimbabwe, M. Dawson Munjeri a fait référence aux conclusions du groupe de travail *ad hoc* constitué lors de la précédente session. Il a observé que ses conclusions se retrouvent dans le rapport d'évaluation réalisé par la Norvège, et qu'il serait peut-être possible de gagner du temps en associant les recommandations de la Commission *ad hoc* et les propositions du rapport norvégien. Il a conclu en reconnaissant que PIDC a progressé de manière satisfaisante dans le sens des réformes préconisées.
79. Le président du Conseil intergouvernemental a admis qu'il peut y avoir un décalage entre les intentions exprimées et la réalité des mesures mises en œuvre ; la soudaine disparition de M. Claude Ondobo a été, à ce titre, particulièrement dommageable au processus entrepris et a entraîné des retards. Les effectifs du Secrétariat sont réduits, et en dépit de cette insuffisance numérique des ressources humaines, un énorme volume de travail a été mené à bien. Le processus de réformes est désormais bien engagé, avec en premier lieu la réduction du déficit. La convocation du Bureau a pour objet d'accélérer le déroulement des opérations.

80. M. James Bentley, représentant des Iles Fidji, a pris la parole pour exprimer la reconnaissance des médias fidjiens au PIDC et à l'UNESCO, mais aussi à tous les contributeurs financiers au Programme, principalement européens. L'action du PIDC en matière de ressources humaines et d'infrastructures techniques est particulièrement précieuse pour les médias des pays insulaires de la région Pacifique, dont dix-sept sont membres de l'UNESCO. Elle aide ces pays, isolés géographiquement, à combler le retard qui les sépare de la communauté mondiale de la communication. Et il a conclu en exprimant l'espoir que la solution heureuse des problèmes actuels permette au PIDC de poursuivre son indispensable mission.
81. Le délégué de Cuba a appuyé la proposition de la création d'un groupe de travail chargé d'approfondir le processus des réformes, prenant en compte, entre autres, les conclusions du rapport norvégien. Par ailleurs, M. Leyva Rafull a suggéré que le travail de sélection des projets puisse éventuellement s'articuler avec d'autres secteurs de l'Organisation ou d'autres Agences des Nations-Unies dans une optique de décentralisation.
82. M. Torben Krogh a alors rappelé que le mandat confié au groupe de travail ne se cantonne pas à l'étude des propositions du rapport norvégien, et qu'il est largement ouvert à toutes les opinions et suggestions qui n'apparaissent pas nécessairement dans le rapport norvégien.
83. Le représentant de la Malaisie, M. Naharudin Abdullah a approuvé le rapport d'évaluation de la Norvège et s'est réjoui que le processus de réformes soit piloté par un groupe de travail. Il a exprimé sa conviction que, dans ces conditions, le PIDC est désormais en mesure de relever le défi auquel il est confronté.
84. Le délégué du Mozambique a abordé son intervention en exprimant son appui total au rapport norvégien, outil apte à aider le PIDC à mettre en œuvre les solutions appropriées aux difficultés actuelles. M. Felisberto Tinga a rappelé le rôle majeur que joue le PIDC pour encourager et faciliter la liberté d'expression, c'est-à-dire la démocratie. Il a témoigné de ce que le PIDC a réalisé dans son pays, et évoqué tout ce qui reste encore à faire dans le monde dans le domaine de la communication. Il est indispensable, a-t-il conclu, que le PIDC puisse disposer des moyens lui permettant de poursuivre sa tâche.
85. Pour M. Victor Joseph Douyeme, représentant du Bénin, il est évident que les réformes entreprises devront être menées à bien pour que le PIDC puisse poursuivre efficacement sa mission. Aucune voix discordante ne s'est élevée dans le consensus qui a salué le rapport d'évaluation réalisé par l'Université d'Oslo pour le gouvernement norvégien. Dès lors, ce document de base devient une référence incontournable. Le Bénin s'associe aux efforts qui

sont entrepris dans le sens de la réorganisation des méthodes de travail du PIDC, préconise une relance *motivée* des partenaires ou bailleurs de fonds et approuve la nécessaire révision des textes fondamentaux du PIDC, ce dernier point étant d'ailleurs à l'ordre du jour de la présente session.

86. Le président de Torben Krogh a rappelé qu'une "Lettre d'Information" a été adressée à tous les Etats membres du PIDC à l'issue de la consultation de l'année dernière, précisant les décisions prises par le Bureau dans la mise en œuvre des réformes prévues. Naturellement, a-t-il ajouté, il en sera de même cette année.
87. Mme Carolina Rossetti, déléguée du Chili, a considéré qu'il serait hautement souhaitable que le PIDC entreprenne une vaste campagne promotionnelle par la voie des médias, visant à faire mieux connaître ses accomplissements, ses succès et ses réalisations les plus brillantes partout où son impact a été important et durable. Par ailleurs, le Chili a émis l'hypothèse de la création d'une base de ressources humaines constituée de spécialistes de divers pays ayant reçu une formation grâce à l'aide du PIDC, et la constitution d'un fonds d'équipements techniques en faisant appel au secteur privé. Enfin, Mme Rossetti a demandé que les documents de projets puissent parvenir à leurs destinataires au moins deux semaines avant les réunions, pour permettre leur étude et la préparation des observations et commentaires auxquels ils peuvent donner lieu.
88. Le représentant du Panama, M. Adán Esquivel s'est associé au consensus qui s'est établi autour du rapport d'évaluation de la Norvège et aux réformes qui s'imposent. L'action du PIDC doit se poursuivre, a-t-il ajouté, notamment dans le sens de la réduction du fossé technologique qui isole encore nombre de pays émergents. L'encouragement des pays donateurs passe par des rapports d'activité exhaustifs, mettant en évidence la portée concrète et l'impact mesurable des activités qui ont été rendues possibles grâce à leurs apports. Enfin, il a rejoint la préoccupation évoquée par la déléguée du Chili quant à la réception en temps opportun des documents devant être examinés et discutés par le Conseil.
89. La déléguée de la France s'est déclarée favorable à la proposition du Bureau visant à la constitution du groupe de travail, et a appuyé les propositions exprimées par les délégations du Sri Lanka et de Cuba. Elle a souhaité également que l'IFAP soit associé à l'examen des projets présentés au Conseil. Enfin, concernant l'information des bailleurs, Mme Matras a considéré qu'il n'apparaissait pas indispensable d'attendre une nouvelle réunion pour la mettre en œuvre.
90. La dernière intervention dans ce débat était celle de la représentante de la Croatie. Mme Zrinjka Peruško a confirmé son approbation des conclusions du rapport d'évaluation élaboré par la Norvège. En outre, elle a insisté sur la

nécessité de maintenir une distinction claire entre le Programme “Information pour Tous” et le PIDC, faute de quoi ce dernier pourrait, à terme, être appelé à disparaître. L’attribution du Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale apparaît comme la concrétisation du contact que le PIDC entretient avec les populations elles-mêmes, par-delà les organismes bénéficiaires. Mme Peruško a conclu son intervention en réitérant son appui aux réformes en cours, et en émettant le vœu que le PIDC demeure le lieu où la solidarité internationale puisse continuer à s’exprimer.

## XI – Textes fondamentaux du PIDC

91. Conformément à la décision prise lors de la 22e session du Conseil et dans le but de présenter un projet de résolution à la Conférence Générale, le Bureau a soumis aux membres du Conseil le projet de modification des textes fondamentaux. du PIDC. Le document a été approuvé par le Conseil comme suivi :

Le Conseil intergouvernemental,

Rappelant la résolution 4/21 (et ses annexes) concernant le Programme international pour le développement de la communication adoptée par la Conférence générale de l’UNESCO à sa vingt-et-unième session en 1980 ;

Soulignant l’importance de la Nouvelle stratégie de la communication, adoptée à l’unanimité par la Conférence générale de l’UNESCO à sa vingt-cinquième session en 1989, qui invitait l’Organisation à « *encourager la libre circulation de l’information, aux plans international aussi bien que national, à promouvoir sa diffusion plus large et mieux équilibrée, sans aucune entrave à la liberté d’expression, et à renforcer les capacités de communication dans les pays en développement pour accroître leur participation dans le processus de la communication* » ;

Prenant note avec satisfaction que le Programme international pour le développement de la communication est devenu le principal instrument opérationnel de la Nouvelle stratégie de la communication, en finançant des centaines de projets dans les pays en développement en ayant pour principal objectif le développement des capacités de communication, aussi bien humaines (par la formation) que structurelles (par la modernisation technologique) ;

Prenant en considération la résolution A/C.2/51/L.45 sur la « *Communication pour le développement* », adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1996 qui, entre autres, « *souligne la nécessité d'encourager des systèmes de communication bilatérale qui autorisent le dialogue et permettent aux communautés de s'exprimer, d'exprimer leurs aspirations et sujets de préoccupation et de participer aux décisions concernant leur développement* » et « *reconnaît la nécessité pour les parties concernées, responsables politiques et décideurs d'accorder une plus grande importance à la communication pour le développement et les encourage à la considérer comme partie intégrante dans la mise au point des projets et des programmes* » ;

Rappelant la résolution 4.6 sur « *la promotion de médias indépendants et pluralistes* » adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa vingt-huitième session en 1995, ainsi que les résolutions 34 et 35 adoptées par la Conférence générale de l'UNESCO à sa vingt-neuvième session en 1997 qui « *soulignaient l'importance exceptionnelle et appuyait les déclarations* » des séminaires régionaux pour la promotion de la liberté de la presse et de médias indépendants et pluralistes (Windhoek, Almaty, Santiago, Sana'a et Sofia) et invitaient les membres du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication à prendre en considération les Déclarations dans le processus de sélection de projets que ce Programme finance ;

Rappelant les résolutions « *L'information au service de l'humanité* » (55/136, 56/64, 57/130) adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies respectivement à ses 55<sup>e</sup>, 56<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> sessions en 2000, 2001 et 2002, qui encouragent tous les pays, organisations du système des Nations Unies et toutes les autres parties concernées « *à accorder leur plein appui au Programme international pour le développement de la communication de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui apporte son soutien aux médias publics et privés* » ;

Ayant à l'esprit que les médias traditionnels, en particulier la radio, renforcée par les applications novatrices des TIC, sont en mesure d'apporter à des populations entières le savoir et l'information, contribuant ainsi à atteindre les objectifs de développement du Millénaire, et *rappelant en conséquence* que le développement des médias est toujours d'une importance vitale pour de nombreux pays qui ont un accès limité aux moyens modernes de diffusion des nouvelles et de l'information ;

Soulignant que l'objectif du PIDC est de contribuer au développement durable, à la démocratie et à la bonne gouvernance en favorisant l'accès universel à et la diffusion de l'information et du savoir par le renforcement des capacités des pays en développement et en transition dans le domaine des médias électroniques et de la presse écrite.

Note avec satisfaction que le processus en cours de réforme du PIDC, lancé dans le cadre de la réforme globale de l'UNESCO, a déjà permis d'améliorer d'importants aspects du fonctionnement du PIDC et rappelle les décisions approuvées par le Conseil à sa 22<sup>e</sup> session sur la réforme des méthodes de travail du PIDC, sur les nouvelles procédures relatives à la préparation, à la sélection, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets du PIDC, à la mise en valeur des meilleures pratiques et résultats de projets ainsi qu'à une démarche dynamique de collecte de fonds ;

Exprime sa gratitude aux pays donateurs, qui apportent leur soutien au Programme par leurs contributions au compte spécial du PIDC ainsi qu'en fonds en dépôt et en nature ;

Exprime également sa gratitude à tous ceux (et celles) qui ont contribué au processus de réforme du PIDC, et en particulier à l'équipe des évaluateurs norvégiens, qui a rédigé un rapport de valeur : « Les médias dans le développement : une évaluation du Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO » ;

Recommande de concentrer davantage le Programme sur un nombre limité de projets novateurs bien identifiés et catalyseurs et réaffirme que la plus haute priorité doit être accordée aux projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les domaines suivants :

- promotion de la liberté d'expression et du pluralisme des médias,
- développement des médias communautaires,
- développement des ressources humaines,
- promotion du partenariat international.

Se réfère à la décision adoptée par le Conseil intergouvernemental à sa 22<sup>e</sup> session au terme de laquelle « *le Conseil du PIDC va entreprendre...une révision des textes statutaires du PIDC et mettre à jour les Règlements et Dispositions du Programme* » ;

Décide d'amender les Statuts du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication comme suit :

### **Article 2**

1. Le Conseil est composé de 39 Etats membres<sup>1</sup> de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture élus par la Conférence générale en tenant compte de la nécessité d'assurer une répartition géographique équitable et un roulement approprié.

2. Inchangé

3.

4. Tout membre sortant sera remplacé par un membre appartenant au même groupe régional.

5. Inchangé

6. Inchangé

7. Les personnes désignées par les Etats membres comme leurs représentants au sein du Conseil seront de préférence des spécialistes des domaines sur lesquels porte le Programme international pour le développement de la communication.

### **Article 5**

a, b, c , d, e ,f inchangés

(g) de rechercher les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du Programme.

---

<sup>1</sup> Voir la résolution 22 adoptée par la Conférence générale à sa 28<sup>e</sup> session.

### **Article 6**

1. Au début de sa première session, et par la suite chaque fois que la composition du Conseil est modifiée par la Conférence générale, conformément à l'article 2 ci-dessus, le Conseil élit un président, trois vice-présidents, un rapporteur et trois autres membres, qui constituent le Bureau du Conseil. Les membres du Bureau, représentants d'Etats membres de l'UNESCO seront de préférence des spécialistes des domaines sur lesquels porte le Programme international pour le développement. Ils demeurent en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau Bureau.

### **Article 7**

- 1 Inchangé
- 2 Inchangé
- 3 Le Conseil détermine les conditions dans lesquelles d'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, des fondations privées et publiques et d'autres organismes concernés peuvent être invités à participer sans droit de vote à ses travaux. Le Conseil détermine également les conditions dans lesquelles certaines personnalités particulièrement qualifiées pourraient être consultées sur les matières relevant de leur compétence.

### **Article 8**

1. Le secrétariat du Conseil intergouvernemental du PIDC est pourvu par le Directeur général de l'UNESCO, qui met à la disposition du Conseil le personnel et les autres moyens nécessaires à son fonctionnement.
2. Inchangé

### **Article 9**

1. Inchangé
2. Les Etats membres subviennent aux dépenses occasionnées par la participation de leurs représentants aux sessions du Conseil, de son Bureau et des groupes de travail.
3. Les contributions volontaires au Programme international pour le développement de la communication seront acceptées au compte spécial

du PIDC ainsi qu'en fonds en dépôt et en nature pour des projets et activités précis, conformément au Règlement financier de l'UNESCO.

Décide en outre d'amender les Règles de procédure du Conseil intergouvernemental du PIDC comme suit :

«*Article 13 – Langues de travail*

L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, le russe sont les langues de travail du Conseil. Cependant, l'interprétation simultanée peut être limitée lors d'une session donnée du Conseil, sans préjudice du déroulement efficace de la réunion, aux langues utilisées par les membres du Conseil. Les documents de travail seront produits en anglais et en français».

Appelle à d'autres efforts concrets pour accroître l'efficacité du PIDC et améliorer la collecte de fonds et les méthodes de travail du PIDC et invite son Bureau à continuer à explorer les voies et moyens utiles à cet égard et à faire rapport au Conseil sur ces matières à sa prochaine session.

Invite le Directeur général et le Bureau du Conseil intergouvernemental à accorder une attention particulière au renforcement des partenariats internationaux et à l'établissement d'alliances stratégiques entre les principales parties prenantes dans le domaine du développement des médias de communication.

## **XII – Propositions de débat thématique pour la 24<sup>e</sup> session du Conseil**

92. Le président Torben Krogh a ouvert le débat sur les propositions de thèmes aptes à faire l'objet d'une discussion lors de la prochaine session du Conseil.
93. La Croatie a proposé le thème des relations entre la mission du PIDC en matière d'appui au développement la communication et la convergence des nouvelles technologies, qui peuvent rendre indiscernable la frontière entre ces diverses disciplines.
94. Le représentant de Pays-Bas s'est associé à la suggestion la Croatie pour un débat se situant dans l'esprit de la position exprimée par M. Khan sur la

nécessaire clarification entre les activités de l'IFAP et le domaine d'action du PIDC.

95. La représentante de l'IAMCR (Association internationale des études et recherches sur l'information et la communication) a fait référence au prochain Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) pour suggérer : *“Le PIDC dans le débat sur la société de l'information : quel plan d'action ?”*.
96. Le délégué de l'Algérie a proposé un thème lié au *“NEPAD, bonne gouvernance et communication”*.
97. Pour la Lituanie, un débat constructif pourrait s'articuler sur la question suivante : *“Quel plan de réformes souhaite-t-on pour le PIDC, pourquoi et comment ?”*.
98. L'échange de propositions qui vient d'avoir lieu, a conclu le président Torben Krogh, n'avait pas pour objectif de parvenir aujourd'hui à une décision définitive sur le débat thématique, mais simplement de cerner les problématiques qu'il serait utile d'approfondir. M. Krogh a remercié les intervenants et rappelé que le sujet retenu sera sélectionné par le Bureau, qui prendra en compte les suggestions qui viennent d'être exprimées.

### **XIII – Allocution du Directeur général de l'UNESCO**

99. A l'issue de ce débat, le Sous-Directeur général M. Abdul Waheed Khan, le président du Conseil intergouvernemental M. Torben Krogh et le Conseil réuni en séance plénière ont eu le privilège d'accueillir M. Koichiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO, venu rencontrer les délégués des Etats membres du PIDC avant la clôture des travaux de cette 23<sup>e</sup> session.
100. En adressant au nom du Conseil ses souhaits de bienvenue au Directeur général de l'UNESCO, M. Torben Krogh a brièvement résumé à son intention l'essentiel des conclusions des travaux de la session.
101. Dans son allocution, M. Koichiro Matsuura a exprimé sa satisfaction de s'exprimer pour la première fois devant le Conseil. Il a rendu un hommage appuyé à M. Torben Krogh, qui a accepté de présider le Conseil à un moment où le PIDC traverse une passe difficile, en s'impliquant pleinement dans le processus de réformes engagé. Il a également salué la mémoire de M. Claude Ondobo, dont le nom restera longtemps attaché à celui du PIDC.
102. Considérant que nul ne saurait mettre en doute l'importance de la mission du PIDC, qui n'est plus à démontrer, le Directeur Général a rappelé que ce Programme demeure un outil essentiel pour réduire la fracture Nord/Sud dans le domaine des moyens de communication, et que son impact est

déterminant dans l'affermissement de la démocratie, du développement et de la réduction de la pauvreté.

103. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO défendra avec vigueur, lors du prochain Sommet Mondial sur la Société de l'Information, les principes essentiels qui sont les siens et qui associent éducation pour tous, accès de tous à l'information, liberté d'expression et diversité culturelle.
104. Le PIDC est un allié essentiel de ce combat ; mais il doit pouvoir s'adapter aux exigences d'un environnement mondial en constante évolution. Aussi, pour donner toute sa mesure il doit, à l'image de l'UNESCO, procéder à un réexamen approfondi de ses modalités opérationnelles en révisant ses procédures dans le sens de la transparence et de l'efficacité.
105. Le Directeur Général a relevé l'inquiétude légitime générée au sein du PIDC par la baisse continue des contributions. Il s'est engagé à n'épargner effort pour convaincre les donateurs potentiels de soutenir un Programme qui demeure irremplaçable pour de nombreux pays émergents. Il n'en veut pour preuve qu'un bilan de quelque 1000 projets mis en œuvre en 22 années d'existence dans 135 pays, et qui représentent un investissement global de 90 millions de dollars des Etats-Unis. Dans leur grande majorité, ces projets répondaient à des besoins fondamentaux exprimés par les pays les plus démunis.
106. Toutefois, ce bilan ne saurait dispenser le PIDC de s'interroger sur les causes qui sous-tendent la baisse des contributions. La lourdeur des mécanismes de sélection et de gestion a pu faire l'objet de réserves de la part des donateurs. A cet égard, le Directeur Général a souligné que les recommandations du groupe de travail *ad hoc* sont en parfaite concordance avec les conclusions de l'important rapport d'évaluation réalisé par l'Université d'Oslo pour le Ministère norvégien des Affaires Etrangères, dont le Directeur général a tenu à saluer la qualité.
107. M. Koichiro Matsuura a mis l'accent sur la nécessité de mener à bien le processus de réformes internes du PIDC, à l'image de celui qui est entrepris depuis trois ans dans l'ensemble des secteurs de l'Organisation. Il a salué l'efficacité de l'action de M. Abdul Waheed Khan dans l'organisation d'une cohérence accrue au sein des différentes activités du secteur dont il a la charge, et préconisé une meilleure synergie entre l'IFAP et les activités propres au PIDC.
108. Le Directeur général a lancé un appel aux décideurs et donateurs, particulièrement aux Etats membres, aux Fondations, aux entreprises et aux groupements et syndicats professionnels pour soutenir le PIDC par les moyens qui leur sembleront les plus appropriés, au moment où celui-ci est engagé dans un processus de réformes fondamentales. Et M. Matsuura a

saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude aux nombreux pays donateurs qui ont manifesté depuis tant d'années leur solidarité et leur confiance envers le PIDC.

109. Enfin, le Directeur général a tenu à féliciter le Jury du Prix PIDC-UNESCO pour la Communication Rurale, qui a couronné deux organismes de radio d'Amérique latine, *Radio Quispillaccta* au Pérou et la radio de l'*Ecole Maestro Pablo Pizzurno* en Argentine, qui accomplissent un travail exceptionnel en offrant à leurs populations à la fois des programmes éducatifs et les moyens de s'exprimer, assurant en même temps la sauvegarde des langues et des traditions culturelles locales.
110. C'est sur cette image concrète que le Directeur Général de l'UNESCO a conclu son intervention, en exprimant l'espoir d'une nouvelle rencontre avec le PIDC, et celui de voir le processus de réformes convaincre les nombreux partenaires du PIDC que ce Programme constitue un instrument irremplaçable au service des médias dont le monde en développement a tant besoin.

#### **XIV – Date et lieu de la 47<sup>e</sup> réunion du Bureau et de la 24<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental**

111. Le président Torben Krogh a informé les membres du Conseil que la 47<sup>e</sup> réunion du Bureau se tiendra à Paris au siège de l'UNESCO, du 3 au 5 décembre 2003 ; quant à la 24<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental, elle est prévue du 30 mars au 2 avril 2004, toujours au siège de l'UNESCO à Paris.

#### **XV – Clôture de la session**

112. Le Sous-Directeur général M. Abdul Waheed Khan s'est adressé aux membres du Conseil afin de les remercier au nom du Directeur général. Il a retiré des débats qui s'achèvent la conviction qu'il existe une incontestable demande pour l'approche et la méthodologie qui sont celles du PIDC telles qu'elles sont mises en œuvre depuis tant d'années au bénéfice des pays les plus défavorisés. Peut-être, a-t-il ajouté, le PIDC n'a-t-il pas suffisamment mis l'accent sur la pertinence de son action, alors que ce Programme apparaît comme le plus performant que l'on puisse concevoir dans ce domaine. Et il a promis que cette question allait être abordée de manière dynamique.
113. M. Khan a tenu à exprimer ses remerciements au président du Conseil intergouvernemental, aux membres du Bureau, aux membres du Conseil, aux observateurs, aux Conseillers régionaux pour la communication et l'information, aux Directeurs des Bureaux régionaux, aux membres du Secrétariat qui ont mené à bien la tâche considérable d'organiser cette

session, sans oublier les équipes de traduction simultanée. (Applaudissements).

114. M. Torben Krogh s'est associé à cet hommage rendu par le Sous-Directeur général. Les travaux qui s'achèvent aujourd'hui, a-t-il déclaré en conclusion, marquent une étape constructive dans la marche du PIDC. Il nous reste à poursuivre dans cette voie. Encore merci à tous. Le président Krogh déclare alors la séance levée.

# Annexe I

**CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU  
PROGRAMME INTERNATIONAL  
POUR LE DEVELOPPMENT  
DE LA COMMUNICATION  
(PIDC)**

CI-03/CONF. 207/4  
14 février 2003  
Original: anglais

**Décisions de la 45<sup>e</sup> réunion du Bureau  
du PIDC**

(Paris, 11 - 13- décembre 2002)

**Vingt – troisième session**



**SIEGE DE L'UNESCO, PARIS  
26 - 28 MARS 2003**

**Le Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a tenu sa 45<sup>e</sup> réunion du siège de l'UNESCO à Paris du 11 au 13 décembre 2002, sous la présidence de M. Torben Krogh (Danemark) et en présence de M. Abdul Waheed Khan, représentant le Directeur général de l'UNESCO. Tous les membres du Bureau étaient présents à la réunion : Luxembourg, Malaisie, Malawi, Fédération de Russie, Uruguay, Yémen, ainsi que M. Nacer Mehal (Algérie), rapporteur.**

**A l'ouverture de ses travaux, le Bureau a rendu hommage à M. Claude Ondobo, directeur du PIDC et à M. Reinhard Keune, ancien président du Programme, tous deux disparus depuis la dernière réunion du Bureau en avril 2002**

## **I. L'ordre du jour de la réunion a été adopté comme suit :**

- **rapport du Président**
- **situation financière du PIDC**
- **affectation de fonds aux projets approuvés par la 21<sup>e</sup> session du Conseil**
- **présélection par le Bureau d'un maximum de 50 projets à soumettre à la 23<sup>e</sup> session du Conseil**
- **plan de collecte de fonds pour le PIDC**
- **sélection de projets à évaluer, sur la base de rapports de mise en œuvre**
- **une évaluation générale du PIDC**
- **propositions préliminaires du Président concernant la modification des textes fondamentaux du PIDC**
- **dates et lieu de la prochaine réunion du Bureau**
- **ordre du jour et calendrier provisoires de la 23<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental**
- **divers.**

## **II. Rapport du Président et situation financière du PIDC**

**M. Torben Krogh a dressé le bilan de ses activités depuis la dernière réunion du Bureau en avril 2002 et présenté le document détaillant la situation financière du PIDC.**

## **III. Affectation de fonds aux projets approuvés par la 21<sup>e</sup> session du Conseil**

**Le Bureau du Conseil intergouvernemental du PIDC a décidé d'affecter comme suit des fonds prélevés sur les ressources disponibles sur le compte spécial à la fin de 2002 :**

### **BUDGET 2002 (en DOLLARS DES E-U)**

<b>38 PROJETS (21<sup>E</sup> SESSION) :</b>	<b>900 000</b>
<b>EVALUATION DES PROJETS DU PIDC :</b>	<b>30 000 (6 – 8 PROJETS)</b>
<b>COLLECTE DE FONDS :</b>	<b>20 000</b>
<b>SUIVI DES PROJETS DU PIDC :</b>	<b>10 000</b>
<b>TOTAL (COMPTE SPECIAL) :</b>	<b>960 000</b>
<b>2 PROJETS (21<sup>E</sup> SESSION)</b>	
<b>FINANCES PAR FED (LUXEMBOURG):</b>	<b>67 000</b>
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>1 027 000</b>

**Le Bureau a décidé d'affecter les montants suivant aux projets adoptés par la 21<sup>e</sup> session du Conseil tenue à Paris en mars 2001 :**

Projet n°	Intitulé du projet	Montants alloués (En \$US)	Commentaires et utilisation des fonds
<b><i>AFRIQUE</i></b>			
PDC/21 CMR/02	CAMEROUN : radio communautaire des femmes rurales de l'arrondissement de Meyomessala	-	Faiblesses techniques. A reformuler
PDC/21 CMR/03	CAMEROUN : radio communautaire des femmes du sud du Cameroun	25 000	Formation + émetteur et équipements de production
PDC/21 CVI/01	CAP-VERT : installation du réseau interne de communication à l'agence <i>Inforpress</i>	10 000	Formation seulement (équipements déjà disponibles)
PDC/21 ZAI/02	R. DEM. DU CONGO : équipement en PAO pour le bulletin <i>Tribune de la Femme</i>	7 000	Matériel de PAO
PDC/21 ETH/01	ETHIOPIE : renforcement des ressources humaines à l'Institut éthiopien de formation aux médias de masse	35 000	Formation des formateurs
PDC/21 GAM/01	GAMBIE : archivage aux Services de radio et de télévision nationales	-	Document de projet imprécis A reformuler et re-soumettre
PDC/21 GHA/02	GHANA : renforcement de <i>Radio Univers</i>	25 000	Connexion à l'Internet, matériel de studio et formation
PDC/21 KEN/01	KENYA : mise en place d'un organisme de presse indépendante	20 000	2 ateliers
PDC/21 LIR/01	LIBERIA : promotion de la formation des personnels des médias	20 000	Equipement et formation pour le Département de la communication de l'Université
PDC/21 MLW/01	MALAWI : formation à l'agence nationale d'information	25 000	Ordinateurs + formation (10 000 \$US déjà alloués par le PR)
PDC/21 MLW/02	MALAWI : une imprimerie pour le département de journalisme de l'institut universitaire de technologie	-	50,000 \$US déjà alloués par le PR
PDC/21 MLI/01	MALI : radio communautaire au service du développement local	25 000	Equipement et formation
PDC/21 SEN/01	SENEGAL : <i>FM «Sans Voix»</i> , la radio des groupes vulnérables	30 000	<b><i><u>FIT Luxembourg</u></i></b>
PDC/21 SEN/02	SENEGAL : <i>Le Témoin</i> , un nouvel espace de citoyenneté dans la CEDEAO	15 000	Formation + équipement
PDC/21 SEY/01	SEYCHELLES: remplacement de l'équipement d'enregistrement et de montage radio	15 000	Réduction du volet équipement
PDC/21 SAF/02	AFRIQUE DU SUD : formation pour Women's Net	-	Trop coûteux, à reformuler et re-soumettre

Projet n°	Intitulé du projet	Montants alloués (En \$US)	Commentaires et utilisation des fonds
PDC/21 SWA/01	SWAZILAND : création d'un centre de documentation des médias pour l'Association nationale des journalistes	20 000	Matériel de PAO + formation
PDC/21 SWA/02	SWAZILAND : création de l'agence d'information	-	Budgets équipement et expertise trop élevés. A reformuler
PDC/21 TOG/02	TOGO : stages de formation des journalistes à la Maison du journalisme de Lomé	10 000	Séminaires de formation
<b>AFRIQUE</b>		<b>TOTAL:</b>	<b>252 000 \$US</b> <b>+ 30 000 \$US (FIT)</b>
<b><u>ASIE ET PACIFIQUE</u></b>			
PDC/21 RAS/01	AIBD : cyber journalisme pour femmes journalistes de radio	22 000	Atelier de reportage assisté par ordinateur
PDC/21 RAS/05	SEAPA : suivi et évaluation de la liberté de la presse en Asie du Sud-Est	28 000	Trois ateliers + un manuel
PDC/21 BHU/01	BHOUTAN : création de centres de production de médias communautaires	20 000	Formation + matériel de formation
PDC/21 CAM/01	CAMBODGE : amélioration de la participation communautaire et de la qualité des programmes à la radio nationale FM06	24 000	
PDC/21 INS/02	INDONESIE : radio communautaire des femmes de Ketangga, dans l'Est de Lombok	18 000	Formation + équipement de transmission
PDC/21 KZH/01	KAZAKHSTAN : enseignement à distance par l'Internet	15 000	Cours de formation à distance pour journalistes + serveur web
PDC/21 KIR/01	KIRIBATI : développement de l'unité de vidéo de <i>Nei Tabera Ni Kai</i>	35 000	Formation + équipement de production vidéo
PDC/21 LAO/01	LAOS : mise en réseau de stations de radio locales connectées aux sources d'information "en ligne" pour améliorer les bulletins d'information et les programmes	37 000	<b><u>FIT Luxembourg</u></b> Postes de travail et logiciels pour la formation
PDC/21 MAS/01	Iles MARSHALL : formation des ressources humaines pour les médias	20 000	Formation + unité de montage vidéo
PDC/21 MON/01	MONGOLIE : développement des services de la radio et de la télévision nationales	30 000	Formation des formateurs
PDC/21 NEP/01	NEPAL : programme de formation à la télévision du Népal	20 000	Sessions de formation
PDC/21 PNG/01	PAPOUASIE-NOUVELLE GUINEE : équipement de formation	12 000	Matériel de formation
PDC/21 UZB/01	OUBÉKISTAN : programme de recyclage et de formation pour les journalistes	25 000	Séminaires

Projet n°	Intitulé du projet	Montants alloués (En \$US)	Commentaires et utilisation des fonds
PDC/21 VIE/01	VIETNAM : mobilisation de talents et application des nouvelles technologies à la libre circulation de l'information	31 000	Session de formation + équipement pour la rédaction
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>		<b>TOTAL:</b>	<b>300 000 \$US</b>
			<b>37 000 \$US</b>
<b><u>AMERIQUE LATINE ET CARAIBES</u></b>			
PDC/21 RLA/05	Journal "en ligne" de l'Est des Caraïbes	48 000	Formation + matériel de formation
PDC/21 RLA/06	REDIPAZ et RADIPAZ : renforcement des réseaux de communication pour une culture de la paix	25 000	Formation + matériel de production
PDC/21 RLA/07	CELAP : journalisme d'investigation et éthique	30 000	Formation
PDC/21 BOL/01	BOLIVIE : renforcement de l'Education Radiofonica de Bolivia ( ERBOL)	20 000	Formation + matériel de production
PDC/21 CHI/01	CHILI : service de radio pour le développement de l'Ile de Pâques ( <i>Rapa Nui</i> )	25 000	Formation + matériel de formation
PDC/21 ECU/01	EQUATEUR : fourniture d'équipements pour la radio municipale " <i>La voz de Imbabura</i> »	-	A reformuler et re-soumettre
PDC/21 PAN/01	PANAMA: programme d'éducation permanente pour journalistes	20 000	Formation + matériel de formation
<b>AMERIQUE LATINE ET CARAIBES</b>		<b>TOTAL:</b>	<b>168 000 \$ US</b>
<b><u>ETATS ARABES</u></b>			
PDC/21 RAB/02	CMFMENA : formation pour la liberté de la presse dans le monde arabe	25 000	Formation, suivi de la <i>Déclaration de Sana'a</i>
PDC/21 IRQ/01	IRAK : création d'un centre de documentation de médias	-	Des activités similaires ont été effectuées avec des fonds du programme régulier ( 50 000 \$). Le Bureau a estimé qu'il n'était plus nécessaire d'allouer des fonds à ce projet.
PDC/21 JOR/01	JORDANIE : extension des moyens de formation du centre de documentation des femmes arabes	30 000	Matériel de formation radio + équipement de PAO + formation
PDC/21 MAU/02	MAURITANIE : unité radiophonique mobile de production et de diffusion en zone rurale	35 000	Matériel de production radio
PDC/17 ALG/01	ALGERIE: Informatisation de l'Algérie Presse Service (APS)	25 000	Ordinateurs

Projet n°	Intitulé du projet	Montants alloués (En \$US)	Commentaires et utilisation des fonds
<b>ETATS ARABES</b>		<b>TOTAL:</b>	<b>115 000 \$US</b>
<b><i>EUROPE</i></b>			
PDC/21 AZN/01	AZERBAIDJAN : soutien au pluralisme et promotion de la liberté de la presse	15 000	Formation + matériel de formation
<b>EUROPE</b>		<b>TOTAL:</b>	<b>15 000 \$US</b>
<b><i>PROJET INTERREGIONAL</i></b>			
PDC/21 INT/02	Projet <i>JOURNET</i> de formation dans le monde	50 000	Atelier de définition des programmes d'études (Consultation interrégionale « en ligne »)
<b>PROJET INTERREGIONAL</b>		<b>TOTAL:</b>	<b>50 000 \$US</b>
<b>Total général : 967 000 \$ US</b>			

38 projets à financer sur le compte spécial du PIDC  
2 projets à financer par FED (Luxembourg)  
7 projets à reformuler

#### **IV. Présélection par le Bureau d'un maximum de 50 projets à soumettre à la 23<sup>e</sup> session du Conseil**

**Le Bureau a analysé 52 projets présentés à la date limite du 20 novembre 2002 et a présélectionné 42 projets à soumettre à l'examen et à l'approbation préliminaire du Conseil.**

	PROJET N°	INTITULE DU PROJET	+	-
			OUI	NON
<b>RADIODIFFUSION</b>				
1.	PDC/23 MLW/01	MALAWI: RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LES RADIOS COMMUNAUTAIRES ET PRIVÉES	+	
2.	PDC/23 MLW/02	MALAWI : RENFORCEMENT DE LA RADIO DE SERVICE PUBLIC		-

	PROJET N°	INTITULE DU PROJET	+	-
			OUI	NON
3.	PDC/23 DRC /01	<b>R. D. DU CONGO: CONSOLIDATION DE LA RADIO SAUTI YA REHEMA</b>		-
4.	PDC/23 SEN/01	<b>SENEGAL : FAGGARU FM 98.2 « RADIO DIMBELI XALEYI »</b>	+	
5.	PDC/23 SEN/02	<b>SENEGAL : RENFORCEMENT DE LA RADIO SUD BANLIEUE 91.7 FM</b>		-
6.	PDC/23 SOM/02	<b>SOMALIE: RADIO COMMUNAUTAIRE DU SUD-OUEST BAYDAO</b>	+	
7.	PDC/23 ZAM/02	<b>ZAMBIE : RADIO COMMUNAUTAIRE DE MKUSHI MKUSHI</b>	+	
8.	PDC/23 RAS/04	<b>AIBD : DIVERSIFICATION DE L'INFORMATION ET AMÉLIORATION DES PRODUCTIONS RADIOPHONIQUES GRÂCE A L'ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE DES ARCHIVES SONORES</b>	+	
9.	PDC/23 RAS/05	<b>PANOS : FORMATION AUX TECHNOLOGIES RADIO, NUMÉRIQUES ET « EN LIGNE » POUR LES MÉDIAS DU SUD-EST ASIATIQUE</b>	+	
10.	PDC/23 FIJ/01	<b>ILES FIDJI : DÉVELOPPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	+	
11.	PDC/23 SOI/01	<b>ILES SALOMON : NUMÉRISATION DES ARCHIVES DE LA SIBC</b>	+	
12.	PDC/23 PAK/01	<b>PAKISTAN: CRÉATION DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU PENDJAB</b>		-
13.	PDC/23 THA/01	<b>THAÏLANDE : PROMOTION DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES ET DÉMOCRATISATION DES MÉDIAS</b>	+	
14.	PDC/23 RLA/01	<b>AMARC : FORMATION DES FORMATEURS EN RADIO COMMUNAUTAIRE</b>	+	
15.	PDC/23 RLA/03	<b>CODE FOUNDATION : NTIC POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION RADIO</b>	+	
16.	PDC/23 BRA/01	<b>BRESIL : RENFORCEMENT DU ROLE DE GUIDES DE FEMMES BRESILIENNES DANS LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE VIA L'INTERNET PAR RADIO</b>	+	
17.	PDC/23 CHI/01	<b>CHILI : FORMATION EN PLANIFICATION STRATEGIQUE ET GESTION DE MEDIAS NON COMMERCIAUX</b>	+	
18.	PDC/23 COS/01	<b>COSTA RICA : RENFORCEMENT DE STATIONS DE RADIO COMMUNAUTAIRES AUTOCHTONES</b>		-
19.	PDC/23 ECU/01	<b>EQUATEUR : RESTRUCTURATION DE LA STATION DE RADIO DE LA MAISON DE LA CULTURE EQUATORIENNE</b>	+	
		<b>TELEDIFFUSION</b>		
20.	PDC/23 URT/01	<b>TANZANIE : RENFORCEMENT DU POTENTIEL TECHNIQUE ET HUMAIN DE LA TÉLÉVISION NATIONALE</b>	+	
21.	PDC/23 RAS/01	<b>ABU : FORMATION ET CO-PRODUCTIONS POUR UNE TELEVISION DESTINEE A LA JEUNESSE</b>	+	

	PROJET N°	INTITULE DU PROJET	+	-
			OUI	NON
22.	PDC/23 RAS/02	<b>PINA : PROGRAMMES DE TÉLÉVISION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LE PACIFIQUE</b>	+	
23.	PDC/23 RAS/3	<b>AMIC : RENFORCEMENT DE L'INDÉPENDANCE ÉDITORIALE ET DU PLURALISME DES MÉDIAS</b>	+	
24.	PDC/23 BOL/01	<b>BOLIVIE : CREATION D'UNE UNITE MOBILE DE FORMATION POUR LES CENTRES RURAUX DE TELEVISION COMMUNAUTAIRE</b>	+	
		<b>PRESSE ECRITE</b>		
25.	PDC/23 CMR/02	<b>CAMEROUN : RENFORCEMENT DU JOURNAL INDEPENDANT "LE MESSENGER"</b>	+	
26.	PDC/23 IND/02	<b>INDE: EXTENSION DU RÉSEAU D'INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES ET PUBLICATION DE "GRASSROOTS"</b>	+	
27.	PDC/23 MAL/01	<b>MALAISIE : AIDCOM – SENSIBILISATION ET FORMATION DES JOURNALISTES RURAUX A LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET A LA SOCIÉTÉ PLURALISTE</b>	+	
28.	PDC/23 MON/01	<b>MONGOLIE: VIABILITÉ ET RENFORCEMENT DU MAGAZINE FÉMININ "EZGETEI"</b>	+	
29.	PDC/23 ALB/01	<b>ALBANIE : SESSIONS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES</b>	+	
		<b>MULTIMEDIA</b>		
30.	PDC/23 RAF/01	<b>AMWIK: ROLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION MODERNES ET DES NTIC DANS LA RESOLUTION DES CONFLITS ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION EN AFRIQUE DE L'EST</b>		-
31.	PDC/23 AFG/01	<b>AFGHANISTAN : RESEAU DE SOUTIEN AU PROGRES DES PROFESSIONNELLES DES MEDIAS</b>	+	
32.	PDC/23 AFG/02	<b>AFGHANISTAN : CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION A LA RADIOTELEVISION D'AFGHANISTAN</b>	+	
33.	PDC/23 CAM/01	<b>CAMBODGE : ASSOCIATION DE L'INSTITUT DE COMMUNICATION DU CAMBODGE ET DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE PHNOM PENH</b>	+	
34.	PDC/23 IND/01	<b>INDE : FORMATION A L'ÉTUDE DE LA CONVERGENCE DES MÉDIAS</b>	+	
35.	PDC/23 TAD/01	<b>TADJIKISTAN : CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'UNION DES JOURNALISTES</b>	+	
36.	PDC/23 TON/01	<b>TONGA : RENFORCEMENT DES MOYENS DE LA RADIO-TÉLÉVISION NATIONALE (TBC )</b>		-
37.	PDC/23 RLA/04	<b>IIHR: RENFORCEMENT ET PROMOTION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE</b>	+	
38.	PDC/23 RLA/05	<b>CBU ET CMC : FORMATION CONTINUE AU MULTIMEDIA POUR RENFORCER LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES JOURNALISTES DES CARAÏBES</b>	+	
39.	PDC/23 ARG/01	<b>ARGENTINE : MEDIAS COMMUNAUTAIRES ET RESSOURCES HUMAINES</b>	+	

	PROJET N°	INTITULE DU PROJET	+	-
			OUI	NON
40.	PDC/23 BHA/01	<b>BAHAMAS : RENFORCEMENT DES MEDIAS COMMUNAUTAIRES POUR LA VEILLE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	+	
41.	PDC/23 MEX/01	<b>MEXIQUE : DIFFUSION DE ET FORMATION POUR LA MISE EN CONFORMITE ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI FEDERALE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ACCES A L'INFORMATION PUBLIQUE GOUVERNEMENTALE</b>	+	
42.	PDC/23 RAB/01	<b>ASBU : RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DES INSTALLATIONS POUR LA FORMATION DES MEMBRES DE L'ASBU GRACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES</b>	+	
43.	PDC/23 INT/01	<b>IFEX : REDUIRE LE FOSSE NUMERIQUE EN INTENSIFIANT LES CAMPAGNES EN FAVEUR DE LA LIBERTE DE LA PRESSE, GRACE A L'EQUIPEMENT EN TIC</b>	+	
		<b>CENTRES COMMUNAUTAIRES MULTIMEDIAS</b>		
44.	PDC/23 BDI/01	<b>BURUNDI : FEMMES POUR LA PAIX PAR LES MEDIAS (DUSHIREHAMWE- "RECONCILIATIONS-NOUS") - CENTRE DE DOCUMENTATION POUR LA PAIX ET CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIMEDIA</b>	+	
45.	PDC/23 CMR/01	<b>CAMEROUN : CENTRE MULTIMEDIA DES JEUNES DE GAROUA</b>	+	
46.	PDC/23 DMI/01	<b>DOMINIQUE : RENFORCEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE PROGRAMMES A CONTENU LOCAL POUR LES MEDIAS DE MASSE DANS LE CADRE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES MULTIMEDIAS</b>	+	
		<b>AGENCES DE PRESSE</b>		
47.	PDC/23 BEN/01	<b>BENIN : RENFORCEMENT DU SYSTEME DE COMMUNICATION DE L'AGENCE BENIN PRESSE (BAP)</b>		-
48.	PDC/23 ZAM/01	<b>ZAMBIE : RESTRUCTURATION DE L'AGENCE ZAMBIENNE DE PRESSE</b>		-
49.	PDC/23 AFG/03	<b>AFGHANISTAN : REFORME DE L'AGENCE D'INFORMATION BAKHTAR &amp; PROJET DE FORMATION DES JOURNAISTES AFGHANS</b>	+	
50.	PDC/23 RLA/02	<b>ANDI : RESEAU LATINO-AMERICAIN DE COMMUNICATION POUR LES DROITS DE L'ENFANT</b>	+	
51.	PDC/23 MAU/01	<b>MAURITANIE : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION (AMI)</b>	+	
52.	PDC/23 CUB/01	<b>CUBA : ACHEVEMENT DU RESEAU DU CENTRE D'INFORMATION DE LA PRESSE</b>		-

**Le Bureau a requis des précisions et/ou la révision des budgets des projets suivants :**

	Numéro du projet	Intitulé du projet	Commentaires
1	PDC/23 SOM/02	SOMALIE: radio communautaire du Sud-Ouest Baydao	Présenter le budget de manière plus détaillée Donner plus de place à la formation
2	PDC/23 ZAM/02	ZAMBIE : radio communautaire de Mkushi	Plan de travail à réviser en tenant compte de ce que, en cas d'approbation, les fonds seront disponibles au début de 2004 L'information sur la licence d'émission doit être fournie Donner une information plus détaillée sur l'équipement
3	PDC/23 FIJ/01	Iles FIDJI: développement de la radio communautaire	Donner une information plus détaillée sur l'équipement
4	PDC/23 SOI/01	Iles SOLOMON : Numérisation des archives de la SIBC	Présenter le budget de manière plus détaillée
5	PDC/23 BOL/01	BOLIVIE: création d'une unité mobile de formation pour les centres ruraux de TV communautaire	Des précisions sur la faisabilité du projet dans les limites de l'enveloppe budgétaire demandée doivent être fournies
6	PDC/23 CMR/02	CAMEROUN : renforcement du journal indépendant " <i>LE MESSENGER</i> "	Reformuler le budget pour y inclure le volet formation
7	PDC/23 TAD/01	TADJIKISTAN : centre de documentation de l'Union des journalistes	Fournir des précisions sur les bénéficiaires du projet
8.	PDC/23 RLA/05	CBU et CMC: formation continue au multimédia pour renforcer les compétences professionnelles des journalistes des Caraïbes	Des précisions sur la ligne budgétaire « location de satellite pour la télévision » doivent être apportées.
9.	PDC/23 RAB/01	ASBU: renforcement des capacités et des installations de formation pour les membres de l'ASBU grâce aux nouvelles technologies	Budget à reformuler pour y inclure le volet formation
10	PDC/23 CMR/01	CAMEROUN: centre multimédia centre des jeunes de Garoua	Donner des précisions sur l'équipement de la station de radio <i>FM Mobile</i>

## **V. Plan de collecte de fonds pour le PIDC**

M. Torben Krogh a procédé à un bref rappel des causes de la situation qui prévaut à l'heure actuelle et proposé, à la suite d'un débat au sein du Bureau sur les diverses formes d'activités de collecte de fonds, un plan d'action qui comprend la mise en place d'un groupe de travail chargé de :

- préparer avec le secrétariat les modalités de missions à entreprendre par le Président et les Vice-Présidents auprès des donateurs potentiels.
- définir un cadre pour les contacts à nouer avec le secteur privé (fondations, entreprises, etc.).
- mettre du pied des missions d'évaluation et de suivi comprenant des représentants des pays donateurs.
- identifier, dans les limites des disponibilités financières, le matériel destiné à la promotion des meilleures actions et résultats enregistrés par le PIDC.
- contribuer à la promotion du modèle d'accord de coopération pluriannuel à l'exemple de celui conclu entre le Luxembourg et le PIDC.

## **VI. Sélection de projets à évaluer sur la base des rapports de mise en œuvre**

Le Bureau a examiné le document contenant cent rapports de mise en œuvre de projets récents du PIDC et établi une liste préliminaire de projets à évaluer avant la 24<sup>e</sup> session du Conseil. La liste finale de six à huit projets sera arrêtée par le Président après examen supplémentaire et consultation avec le secrétariat.

## **VII. Une évaluation générale du PIDC**

Il y a eu des échanges de vues au sein du Bureau sur le rapport présenté par la Norvège. Le Bureau a conclu que ce document constituait une contribution du plus haut intérêt au processus de réforme du PIDC et devait être soumis à l'examen du Conseil.

## **VIII. Propositions préliminaires du Président concernant la révision des textes fondamentaux du PIDC**

Conformément à la décision prise à la 22<sup>e</sup> session du Conseil, le Bureau a décidé qu'une première mouture de propositions portant modification de textes statutaires du PIDC devrait être préparée et soumise à la 23<sup>e</sup> session du Conseil.

## **IX. Dates et lieu des prochaines réunions du Bureau**

Le Bureau a convenu de tenir sa 46<sup>e</sup> réunion le 25 mars 2003 à 10 h 00, au siège de l'UNESCO à Paris, à la veille de l'ouverture de la 23<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental, et sa 47<sup>e</sup> session du 3 au 5 décembre 2003.

## **X. Ordre du jour et calendrier provisoires de la 23<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental**

L'agenda et le calendrier provisoires de la 23<sup>e</sup> session du Conseil intergouvernemental ont été adoptés sans modification.

## **XI. Divers**

### **Dates limites de soumission de projets à la 47<sup>e</sup> réunion du Bureau du PIDC :**

**Le Bureau a décidé que :**

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2003 sera la date ultime de dépôt de projets par les soumissionnaires auprès des conseillers régions de l'UNESCO pour la communication et l'information (ACI) ou des spécialistes de programme.**

**Le 1<sup>er</sup> septembre 2003 sera la date ultime de soumission de la version finale de projets (en anglais ou en français) au secrétariat du PIDC par les ACI et les spécialistes de programme.**

**MEMBERS OF THE BUREAU OF THE IPDC INTERGOVERNMENTAL COUNCIL**  
**MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PIDC**

**ALGERIA/ALGERIE**

M. Nacer Mehal (*Rapporteur*)  
Directeur Général

« Algérie Presse Service » (APS)  
2 rue Farid Zouioueche  
Kouba 109  
Alger 16300

Tel: (213 21) 68 94 43  
Fax: (213 21) 23 12 47  
E-mail: [aps@wissal.dz](mailto:aps@wissal.dz)  
[mehalaps@yahoo.fr](mailto:mehalaps@yahoo.fr)

**DENMARK/DANEMARK**

Mr Torben Krogh (*Chairperson*)

Chairperson

The Danish National Commission for UNESCO  
Osterled 5  
DK-2100 Copenhagen

Tel: (45) 33 92 52 16  
Fax: (45) 33 92 54 92  
E-mail: [TKR@DR.DK](mailto:TKR@DR.DK)

Mr Niels E. Rafn  
Secretary-General  
The Danish National Commission for UNESCO  
Frederiksholms Kanal 26  
DK-1220 Copenhagen K

Tel: (45) 33 92 51 07  
Fax: (45) 33 92 54 92  
E-mail: [Niels.Erik.Rafn@uvm.dk](mailto:Niels.Erik.Rafn@uvm.dk)

**LUXEMBOURG**

Mme Elisabeth Colotte  
Secrétaire de Légation  
Ministère des Affaires Etrangères, de la  
Coopération et de l'Aide humanitaire  
6 rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg

Tel: (352) 478 24 74  
Fax: (352) 22 20 48  
E-mail: [elisabeth.colotte@mae.etat.lu](mailto:elisabeth.colotte@mae.etat.lu)

M. Olivier Baldauff  
Délégué permanent adjoint du Luxembourg  
auprès de l'UNESCO  
Ambassade du Luxembourg  
33 avenue Rapp  
75007 Paris

Tel: (33 1) 45 55 13 37  
Fax: (33 1) 45 51 72 29

M. Georges Dupont  
Chargé de mission  
Délégation permanente du Luxembourg  
auprès de l'UNESCO et  
Expert de la Commission nationale  
luxembourgeoise pour la coopération avec  
l'UNESCO  
33 avenue Rapp  
75007 Paris

Tel: (33 1) 45 55 13 37  
Fax: (33 1) 45 51 72 29

**MALAWI**

Mr Robert Ngaiyaye  
Director of Information  
Ministry of Information  
P.O. Box 494  
Blantyre

Tel: (265) 1  
Fax: (265) 1

Dr Nelson Ngwira  
Deputy Permanent Delegate to UNESCO  
Malawi Embassy  
20 rue Euler  
75008 Paris

Tel: (33 1) 40 70 18 46  
Fax: (33 1) 47 23 62 48

## **MALAYSIA/MALAISIE**

Mr Bernard Maraath  
Director  
National Broadcasting Center  
Radio TV Malaysia  
Ministry of Information Malaysia  
P.O.Box 1199  
Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur

Tel: (60 3) 22821752  
Fax: (60 3) 22824796  
E-mail: [bsmaraat@hotmail.com](mailto:bsmaraat@hotmail.com)

## **RUSSIAN FEDERATION/FEDERATION DE RUSSIE**

Mr Mikhail Gusman  
Chairman of the Russian Committee for IPDC  
First Deputy Director-General  
ITAR-TASS News Agency  
10-12 Tverskoy boulevard  
103009 Moscow

Tel (7 095) 229 79 25  
Fax: (7 095) 202 38 22

E-mail: [tass@itar-tass.com](mailto:tass@itar-tass.com)

Mr Alexander Guzhiy  
Information and Communication questions  
Permanent Delegation of the Russian  
Federation to UNESCO  
8 rue de Prony  
75017 Paris

Tel: (33 1) 42 12 84 30  
Fax: (33 1) 46 67 51 99

## **URUGUAY**

S. E. Dr Antonio Mercader  
Ministerio de Educación y Cultura  
Costa Rica 1965  
Montevideo

Tel: (598 2) 916 1205/916 1174  
Fax: (598 2) 916 1048  
E-mail: [amercader@adinet.com.uy](mailto:amercader@adinet.com.uy)

## **YEMEN**

S. E. Dr Abdullah Yayah El Zine  
Ambassadeur  
Délégué permanent du Yémen auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 33 25  
Fax: (33 1) 45 66 01 51

Dr Ahmed Akabat  
Dean  
Faculty of Mass Communication  
University of Sana'a  
P.O. Box 13161  
Sana'a

Tel: (967 1) 22 24 74  
Fax: (967 1) 25 04 75

M. Abdul Basset Mohamed Saad  
Délégué permanent adjoint du Yémen auprès  
de l'UNESCO

## UNESCO SECRETARIAT/SECRETARIAT DE L'UNESCO

**Assistant Director-General for Communication, Information and Informatics, and representative of the Director General/Sous-Directeur général pour la communication, l'information et l'informatique et représentant du Directeur général**

Mr Abdul Waheed Khan

### **Secretary of the meeting/Secrétaire de la réunion**

Mr Vladimir Gai, Chief/Chef COM/CD

### **Division of Communication Development/Division du développement de la communication**

Mr Lluís Artigas de Quadras (*Latin American and Caribbean projects*)

Ms Lalla Chérif Garcia, Secretary

Ms Rosa Gonzalez (*European projects*)

Ms Stella Hughes, Chief/Chef, COM/MS

Mr Gervasio Kaliwo (*Arab States projects*)

Mr Valeri Nikolski, IPDC Secretariat

Ms Iskra Panevska (*Asian and Pacific projects*)

Ms Jeanne Seck (*African projects*)

Ms Shama Sunderraj, Senior Secretary

Ms Pamela J. Toms Das, IPDC Secretariat

### **Advisers for Communication and Information/Conseillers pour la communication et l'information (ACI)**

Mr Alonso Aznar, ACI/Nairobi

### **Division for Freedom of Expression, Democracy and Peace/Division pour la liberté d'expression, la démocratie et la paix**

Ms Sylvie Coudray

Ms Christina Dahlman

Ms Daphne Mullett

Mr Klaus Schmitter

Ms TarjaTurtia

### **Information Society Division/Division de la société de l'information**

Mr Philippe Quéau, Director/Directeur

### **Coordination and Evaluation Unit/Unité de coordination et d'évaluation**

Ms Cordula Gaschutz, Chief/Chef

### **Executive Office/Bureau exécutif**

Mr Kwame Boafo, Chief/Chef

### **Administrative Unit/Unité administrative**

Ms K. Rondon Fuentes, Chief/Chef, CI/EO/AO

Ms Sotheary Lim

**ANNEX II**  
**ANNEXE II**

**LIST OF PARTICIPANTS/  
LISTE DES PARTICIPANTS**

## Member States/Etats membres

### ALBANIA/ALBANIE

S. E. Mme Tatiana Gjonaj  
Ambassadeur  
Délégué permanent d'Albanie auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 32 44  
Fax: (33 1) 45 53 89 38  
E-mail: [dl.albanie@unesco.org](mailto:dl.albanie@unesco.org)

M. Luan Rama  
Délégué permanent adjoint d'Albanie auprès  
de l'UNESCO

### ALGERIA/ALGERIE

M. Nacer Mehal (*Rapporteur*)  
Directeur Général  
« Algérie Presse Service » (APS)  
2 rue Farid Zouioueche  
Kouba 109  
Alger 16300

Tel: (213 21) 68 94 43  
Fax: (213 21) 23 12 47  
E-mail: [mehalaps@yahoo.fr](mailto:mehalaps@yahoo.fr)

M. Youcef Herkat  
Directeur de la coopération et de la formation  
Agence Algérienne de Presse (APS)  
2 rue Farid Zouioueche  
Kouba  
Alger 16300

Tel/Fax: (213 21) 68 84 59  
E-mail: [dcf@aps.dz](mailto:dcf@aps.dz)

### BANGLADESH

Mr Delwar Hossain  
Permanent Delegation of Bangladesh to  
UNESCO  
Embassy of Bangladesh  
39 rue Erlanger  
75016 Paris

Tel: (33 1) 46 51 90 33  
Fax: (33 1) 46 51 90 35  
E-mail: [Bdootpar@club-internet.fr](mailto:Bdootpar@club-internet.fr)

### BENIN

S. E. M. Olabiyi Yai  
Ambassadeur  
Délégué permanent du Bénin auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 30 63  
Fax: (33 1) 43 06 15 55  
E-mail: [o.yai@unesco.org](mailto:o.yai@unesco.org)

M. Raymond T. C. Vignikin  
Ministre Conseiller  
Délégation permanente du Bénin auprès de  
l'UNESCO

Tél: (33 1) 45 68 30 89

M. Victor Joseph Douyeme  
Deuxième Conseiller  
Délégation permanente du Bénin auprès de  
l'UNESCO

Tél: (33 1) 45 68 30 63  
E-mail: [v.douyeme@unesco.org](mailto:v.douyeme@unesco.org)

### BOLIVIA/BOLIVIE

M. Fernando Laredo  
Chargé d'affaires a.i.  
Délégation permanente de la Bolivie auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 30 38  
Fax: (33 1) 45 68 30 37  
E-mail: [dl.bolivia@unesco.org](mailto:dl.bolivia@unesco.org)

Mme María Tamayo-Arnal  
Délégué permanente adjointe de la Bolivie  
auprès de l'UNESCO

Tel: (33 1) 45 68 30 39

## CROATIA/CROATIE

Dr Zrinjka Peruško  
Head  
Department for Culture and Communication  
Institute for International Relations  
Vukotinovićeve 2  
CRO-10000 Zagreb

Tel: (385 1) 48 26 522  
Fax: (385 1) 48 28 360  
E-mail: [zrinjka@irmo.hr](mailto:zrinjka@irmo.hr)

## CUBA

Mr Omar Leyva Ráfull  
Specialist in Communication, Information and  
Informatics  
Cuban National Commission for UNESCO  
Ave. Kohly nº 151, esq. 32  
Nuevo Vedado  
La Havana

Tel: (53 7) 881 00 88  
Fax: (53 7) 53 21 04  
E-mail: [cncu@cncu.minrex.gov.cu](mailto:cncu@cncu.minrex.gov.cu)

M. Juan Luís Martín Chávez  
Conseiller  
Délégation permanente de Cuba auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 34 11  
Fax: (33 1) 45 68 20 00  
E-mail: [dl.cuba@unesco.org](mailto:dl.cuba@unesco.org)

## DENMARK/DANEMARK

Mr Torben Krogh (*Chairperson*)  
Chairperson  
The Danish National Commission for UNESCO  
Osterled 5  
DK-2100 Copenhagen

Tel: (45) 39 18 07 02  
Fax: (45) 39 27 29 88  
E-mail: [TKR@DR.DK](mailto:TKR@DR.DK)

Mr Niels E. Rafn  
Secretary-General  
The Danish National Commission for UNESCO  
Frederiksholms Kanal 26  
DK-1220 Copenhagen K

Tel: (45) 33 92 51 07  
Fax: (45) 33 92 54 92  
E-mail: [niraf1@uvm.dk](mailto:niraf1@uvm.dk)

## FIJI/FIDJI

Mr James Bentley  
Communication Media Consultant  
Member  
Fiji National Commission for UNESCO  
117 Kaunitoni Street  
Vatuwaqa  
Suva

Tel: (679) 3386 494  
Fax: (679) 3384 008  
E-mail: [jbentley@connect.com.fj](mailto:jbentley@connect.com.fj)

## FINLAND/FINLANDE

Ms Ullamajja Kivikuru  
Professor  
Swedish School of Social Science  
University of Helsinki  
Department of Journalism  
P.O. Box 16  
FIN-00014 University of Helsinki

Tel: (358 9) 1912 8418  
Fax: (358 9) 1912 8485  
E-mail: [ullamajja.kivikuru@helsinki.fi](mailto:ullamajja.kivikuru@helsinki.fi)

Ms Riitta Resch  
Director  
Political Department/UN Affairs  
Ministry for Foreign Affairs  
P.O. Box 176  
FIN 00161 Helsinki

Tel: (358 9) 160 55672  
Fax: (358 9) 160 56004  
E-mail: [riitta.resch@formin.fi](mailto:riitta.resch@formin.fi)

## FRANCE

M. André Larquié  
Inspecteur Général  
Chef du Service de l'Inspection Générale de  
l'Administration des Affaires Culturelles  
Vice-Président du Comité Information et  
Communication de la  
Commission nationale française pour  
l'UNESCO  
57 Boulevard des Invalides  
75700 Paris 07 SP

Tel: (33 1) 40 15 77 52  
Fax: (33 1) 40 15 77 62

Mme Catherine Souyri  
Chargée de mission pour la  
Commission nationale française pour  
l'UNESCO  
57 Boulevard des Invalides  
75700 Paris 07 SP

Tel: (33 1) 53 69 37 35  
Fax: (33 1) 53 69 32 23  
E-mail: [catherine.souyri@diplomatie.fr](mailto:catherine.souyri@diplomatie.fr)

Mme Corinne Matras  
Chef  
Bureau du journalisme à la  
Direction de l'Audiovisuel Extérieur et des  
Techniques de Communication du  
Ministère des Affaires étrangères  
244 Boulevard St Germain  
75007 Paris

Tel: (33 1) 43 17 84 51  
Fax: (33 1) 43 17 96 11  
E-mail: [corinne.matras@diplomatie.fr](mailto:corinne.matras@diplomatie.fr)

Mme Sylviane Legrand  
Deuxième secrétaire  
Délégation permanente de la France auprès  
de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 35 47  
Fax: (33 1) 53 69 99 49  
E-mail: [dl.france@unesco.org](mailto:dl.france@unesco.org)

## **GABON**

## **GERMANY/ALLEMAGNE**

H. E. Mr Hans-Heinrich Wrede  
Ambassador  
Permanent Delegate of Germany to UNESCO  
13/15 avenue Franklin D. Roosevelt  
75008 Paris

Tel: (33 1) 53 83 46 63  
Fax: (33 1) 53 83 46 67  
E-mail: [unesco@amb-allemaigne.fr](mailto:unesco@amb-allemaigne.fr)

Mr Thomas Pfanne  
Deputy Head of Division  
Federal Foreign Office  
Auswärtiges Amt 602  
Werderscher Markt 1  
D-10117 Berlin

Tel: (49) 1888 17 2512  
Fax: (49) 1888 17 5212  
E-mail: [thomas.pfanne@auswaertiges-amt.de](mailto:thomas.pfanne@auswaertiges-amt.de)

Mr Thomas Melde  
Permanent Delegation of Germany to  
UNESCO  
13/15 avenue Franklin D. Roosevelt  
75008 Paris

Tel: (33 1) 53 83 46 63  
Fax: (33 1) 53 83 46 67  
E-mail: [unesco@amb-allemaigne.fr](mailto:unesco@amb-allemaigne.fr)

## **GHANA**

Mr Ebenezer Kwafo Ogyiri  
Programme Officer for Culture/Communication  
Ghana National Commission for UNESCO  
P.O. Box 2739  
Accra

Tel: (233 21) 666 042  
Fax: (233 21) 662 718  
Email: [unesco\\_gh@libr.ug.edu.gh](mailto:unesco_gh@libr.ug.edu.gh)

## **HAITI/HAÏTI**

Mme Marie José Justinvil  
Premier Secrétaire  
Délégation permanente d'Haïti auprès de  
l'UNESCO  
35 avenue de Villiers  
75017 Paris

Tel: (33 1) 42 12 70 54  
Fax: (33 1) 42 12 82 38  
E-mail: [delehaitiunesco@wanadoo.fr](mailto:delehaitiunesco@wanadoo.fr)

## **JORDAN/JORDANIE**

S. E. Mme Dina Kawar  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
du Royaume hachémite de Jordanie en France  
Délégué permanent du Royaume Hachémite  
de Jordanie auprès de l'UNESCO  
Ambassade de Jordanie  
11 rue Alfred Dehodencq  
75016 Paris

Tel: (33 1) 55 74 73 73  
Fax: (33 1) 55 74 73 74

M. Walid Al Rifai  
Conseiller  
Délégation permanente du Royaume  
Hachémite de Jordanie auprès de l'UNESCO

## LUXEMBOURG

Mme Elisabeth Colotte  
Secrétaire de Légation  
Direction de la Coopération et de l'Action  
humanitaire  
Ministère des Affaires Etrangères  
6 rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg

Tel: (352) 478 24 74  
Fax: (352) 22 20 48  
E-mail: [elisabeth.colotte@mae.etat.lu](mailto:elisabeth.colotte@mae.etat.lu)

M. Georges Dupont  
Délégation permanente du Luxembourg  
auprès de l'UNESCO  
33 avenue Rapp  
75007 Paris

Tel: (33 1) 45 55 13 37  
Fax: (33 1) 45 51 72 29

## MALAWI

Mr Robert Ngaiyaye  
Director of Information  
Ministry of Information  
P.O. Box 494  
Blantyre

Tel: (265 1) 642 592/600/814  
Fax: (265 1) 642 439  
E-mail: [rngaiya@yahoo.com](mailto:rngaiya@yahoo.com)

## MALAYSIA/MALAISIE

H. E. Dato' Dr Noor Azmi IBRAHIM  
Ambassador  
Permanent Delegate of Malaysia to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 34 75  
Fax: (33 1) 42 73 33 52  
E-mail: [dl.malaysia@unesco.org](mailto:dl.malaysia@unesco.org)

Mr Naharudin Abdullah  
Deputy Permanent Delegate of Malaysia to  
UNESCO

## MEXICO/MEXIQUE

Ms Mabel Gómez-Oliver  
Délégué permanente adjointe du Mexique  
auprès de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 34 84  
Fax: (33 1) 47 34 92 45

M. Ismael Madrigal Monárrez  
Délégation permanente du Mexique auprès de  
l'UNESCO

Tel: (33 1) 45 68 34 22  
Fax: (33 1) 47 34 92 45  
E-mail: [i.madrigal@unesco.org](mailto:i.madrigal@unesco.org)

## MONGOLIA/MONGOLIE

S.E. M. Tsend Batbuyan  
Ambassadeur  
Délégué permanent de la Mongolie auprès de  
l'UNESCO  
Ambassade de Mongolie  
5 avenue Robert Schumann  
92100 Boulogne-Billancourt

Tel: (33 1) 46 05 23 18  
Fax: (33 1) 46 05 30 16  
E-mail: [info@ambassademongolie.fr](mailto:info@ambassademongolie.fr)

Mlle Davaasuren Gerelmaa  
Attaché culturel  
Ambassade de Mongolie

## MOZAMBIQUE

M. Felisberto Tinga  
Directeur d'Information  
C/o Mozambique National Commission for  
UNESCO  
45 rua Dr Egas Moniz  
C.P. 3674  
Maputo

Tel: (258 1) 49 21 75  
E-mail: [gabinfor@teledata.mz](mailto:gabinfor@teledata.mz)

M. Américo Xavier  
Directeur  
C/o Mozambique National Commission for  
UNESCO

Tel: (258 1) 82 30 95 39  
E-mail: [americoxavier270@hotmail.com](mailto:americoxavier270@hotmail.com)

## **NETHERLANDS/PAYS-BAS**

Dr Ed H. Hollander  
Professor of Communication Science  
Department of Mass Communication  
University of Nijmegen  
P.O. Box 9104  
6500 HE Nijmegen

Tel: (31 24) 361 54 86  
Fax: (31 24) 361 30 73  
E-mail: [E.Hollander@mailbox.kun.nl](mailto:E.Hollander@mailbox.kun.nl)

Mr Vincent Wintermans  
Project Coordinator  
Netherlands National Commission for  
UNESCO  
Kortenaerkade 11  
P.O. Box 29777  
2502 LT The Hague

Tel: (31 70) 426 0263  
Fax: (31 70) 426 0359  
E-mail: [vwinter@nuffic.nl](mailto:vwinter@nuffic.nl)

## **NIGERIA**

Ms Inyingi Dappa  
Director  
Federal Ministry of Information and National  
Orientation  
Radio House  
Garki  
Abuja

Tel: (234 9) 2346354  
Fax: (234 9) 2346814  
E-mail: [yingidappa@yahoo.com](mailto:yingidappa@yahoo.com)

Mr Young Nwafor  
Deputy Permanent Delegate of Nigeria to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 27 27  
Fax: (33 1) 45 67 59 41  
E-mail: [dl.nigeria@unesco.com](mailto:dl.nigeria@unesco.com)

Mrs Nneka Atuanya  
Sector Secretary  
Nigerian National Commission for UNESCO  
Federal Ministry of Education  
Plot 54  
Cadastral Area  
Zone A8  
(off Cairo Street, off Adetokumbo Ademola  
Crescent)  
Wuse II, P.M.B. 476, Garki, Abuja (FCT)

Tel: (234 9) 413 9138  
Fax: (234 9) 413 9137

Mrs Ayotunde Ayo Adesugba  
Head of Information  
Embassy of Nigeria  
173 avenue Victor Hugo  
75116 Paris

Tel: (33 1) 47 04 95 67  
E-mail: [embassy@nigeriapolis](mailto:embassy@nigeriapolis)

## **PANAMA**

Ingeniero Adán Esquivel  
Cordinador de Sistemas Satelitales e  
Inalámbricos SYSIT de SENACYT  
Responsable de Asuntos del PIDC  
Clayton Edificio 213  
Apartado 7250  
Panamá 5

Tel: (507) 317 0014  
Fax: (507) 317 0023  
E-mail: [aesquivel@senacyt.gob.pa](mailto:aesquivel@senacyt.gob.pa)

## **PARAGUAY**

M. Sila Estigarribia Caceres  
Délégation permanente du Paraguay auprès  
de l'UNESCO  
Ambassade du Paraguay  
1 rue Saint Dominique  
75007 Paris

Tel: (33 1) 42 22 85 05  
Fax: (33 1) 42 22 83 57  
E-mail: [embaparf@noos.fr](mailto:embaparf@noos.fr)

M. Luís Castagnino  
Délégation permanente du Paraguay auprès  
de l'UNESCO

## **PORTUGAL**

M. Francisco Rui Cádima  
Directeur de l'Observatoire de la  
Communication  
Département des sciences de la  
communication  
Palácio Foz - Restauradores  
1250 – 187 Lisbonne

Tel: (351 21) 322 13 17  
Fax: (351 21) 322 13 20  
E-mail: [frucadima@obercom.pt](mailto:frucadima@obercom.pt)

## **QATAR**

M. Moussa Ali Zainal  
Délégué permanent du Qatar auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 27 13  
Fax: (33 1) 40 65 98 36

M. Mustafa Ahmed Youssef  
Chargé de Relation Publique  
Délégation permanente du Qatar auprès de  
l'UNESCO

Tel: (33 1) 45 68 27 14

## **REPUBLIC OF KOREA/REPUBLIQUE DE COREE**

Mr Dae-soo Kang  
Second Secretary  
Permanent Delegation of the Republic of  
Korea to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 31 55  
Fax: (33 1) 40 56 38 88  
E-mail: [dl.coree-rep@unesco.org](mailto:dl.coree-rep@unesco.org)

Ms Hyun Hee Seo  
Broadcast Training and Research Institute  
Broadcast Training Division II  
Suwon Center Training Division  
Korean Broadcasting System  
# 468, Inkye-dong, Paldal-gu, Suwon 442 070

Tel: (82 31) 219 82 23  
Fax: (82 31) 219 82 99  
E-mail: [shyunhees@kbs.co.kr](mailto:shyunhees@kbs.co.kr)

## **ROMANIA/ROUMANIE**

## **RUSSIAN FEDERATION/ FEDERATION DE RUSSIE**

M. Yury Lebedev  
Head (Chief) of the Division  
Ministry for Foreign Affairs  
National Commission of the Russian  
Federation for UNESCO  
32/34 Smolenskaya-Sennaya Square  
121200 Moscow, G-200

Tel (7 095) 244 23 18  
Fax: (7 095) 244 24 75  
E-mail: [rusnatcom@mid.ru](mailto:rusnatcom@mid.ru)

M. Alexander Gurzhiy  
Deuxième secrétaire  
Délégation permanente de la Fédération de  
Russie auprès de l'UNESCO  
8 rue de Prony  
75017 Paris

Tel: (33 1) 42 12 84 45  
Fax: (33 1) 42 67 51 99

## **SENEGAL**

S. E. M. Mame Birame Diouf  
Ambassadeur  
Délégué permanent du Sénégal auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 33 92

M. Mamadou Koumé  
Directeur Général  
Agence de Presse sénégalaise (APS)  
58 Boulevard de la République  
B.P. 117  
Dakar

Tel: (221) 821 14 27  
Fax: (221) 822 07 67  
E-mail: [mamadoukoume@hotmail.com](mailto:mamadoukoume@hotmail.com)

M. Modou Gueye  
Conseiller  
Délégation permanente du Sénégal auprès de  
l'UNESCO

## **SRI LANKA**

H.E. Mr Ananda Goonasekera  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
of Sri Lanka to France  
Permanent Delegation of Sri Lanka to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 30 30  
Fax: (33 1) 47 83 29 45  
E-mail: [sl.france@wanadoo.fr](mailto:sl.france@wanadoo.fr)

Mr Kumar Abeyasinghe  
Secretary to the  
Ministry of M. Communication  
C/o Sri Lanka National Commission for  
UNESCO  
28 Lesley Ranagala Mawatha  
8 Colombo

Mrs Saroja Sirisena  
Second Secretary  
Permanent Delegation of Sri Lanka to  
UNESCO

#### **THAILAND/THAÏLANDE**

Ms Kamolrat Intaratat  
Kasetsart University  
Extension and Training Office  
Bangkok 10900

Tel: (66 2) 942 8458-60 ext: 123  
E-mail: [kamolratchim@hotmail.com](mailto:kamolratchim@hotmail.com)

Ms Porntip Yenjabok  
Kasetsart University  
Bangkok 10900

Tel: (66 2) 579 9529  
E-mail: [yhumpay@ku.ae.th](mailto:yhumpay@ku.ae.th)

#### **TOGO**

M. Yawovi Ahiavee  
Directeur du Centre de Formation en  
Communication  
Ministère de la Communication et de la  
Formation Civique  
Lomé

Tel: (228) 222 22 12/947 1880  
Fax: (228) 222 41 19

M. Belenëï Batchamla  
Documentaliste  
Cabinet du  
Ministère de la Communication  
Lomé

Tel: (228) 221 29 30  
Fax: (228) 221 43 80

#### **URUGUAY**

Dr Antonio Mercader  
Professeur  
Costa Rica 1965  
Montevideo

Tel: (598 2) 60 42 666  
E-mail: [amercader@adinet.com.uy](mailto:amercader@adinet.com.uy)

#### **UZBEKISTAN/OUZBEKISTAN**

Dr (Mr) Ravshan Okhunov  
Editor-in-Chief of the Journal  
"Market, Money and Credit"  
Chairman of the Media Resources Center in  
Tashkent  
4 Sharaf Rashidov Avenue  
700084 Tashkent

Tel: (998 71) 1375261  
Fax: (998 71) 1375266  
E-mail: [banknews@tk.uz](mailto:banknews@tk.uz)

M. Mukhiddin Khashimov  
Deuxième Secrétaire  
Permanent Delegation of Uzbekistan to  
UNESCO  
Embassy of Uzbekistan  
22 rue d'Aguesseau  
75008 Paris

Tel: (33-1) 53 30 03 53  
Fax: (33-1) 53 30 03 54  
E-mail: [ambassade.ouzbekistan@freesbee.fr](mailto:ambassade.ouzbekistan@freesbee.fr)

#### **YEMEN**

S. E. Dr Hamid Alawadhi  
Ambassadeur et  
Délégué permanent du Yémen auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 33 25  
Fax: (33 1) 45 66 01 51  
E-mail: [dl.yemen@unesco.org](mailto:dl.yemen@unesco.org)

M. Abdalbasset Mohamed Saad  
Délégué permanent adjoint du Yémen auprès  
de l'UNESCO

Dr Abdullah El Zine  
Membre  
Délégation permanente du Yémen auprès de  
l'UNESCO

Dr Ahmed Akabat  
Dean  
Faculty of Mass Communication  
University of Sana'a  
P.O. Box 13161  
Sana'a

Tel: (967 1) 22 24 74  
Fax: (967 1) 25 04 75  
E-mail: [Akabat54@yahoo](mailto:Akabat54@yahoo)

## **ZIMBABWE**

H. E. Mr Kelebert Nkomani  
Ambassador  
Permanent Delegate of Zimbabwe to UNESCO  
Embassy of Zimbabwe  
12 rue Lord Byron  
75008 Paris

Tel: (33 1) 56 88 16 00  
Fax: (33 1) 56 88 16 09  
E-mail: [zimparis@wanadoo.fr](mailto:zimparis@wanadoo.fr)

Mr Dawson Munjeri  
Deputy Permanent Delegate of Zimbabwe to  
UNESCO

## Observers/Observateurs

### ARGENTINA/ARGENTINE

M. Gustavo A. Arambarri  
Conseiller  
Délégation permanente de l'Argentine auprès  
de l'UNESCO

Tel: (33 1) 45 68 34 36  
Fax: (33 1) 43 06 60 35  
E-mail: [dl.argentina@unesco.org](mailto:dl.argentina@unesco.org)

### AUSTRIA/AUTRICHE

Mr Hans Schläger  
Head of Unit  
Knowledge Transfer and Promotion of  
Scientific Research  
Austrian Federal Ministry of Transport,  
Innovation and Technology  
Rosengasse 4  
A-1014 Vienna

Tel: (43 1) 531 20/5170  
Fax: (43 1) 531 20/6480  
E-mail: [hans.schlaeger@bmvit](mailto:hans.schlaeger@bmvit)

### AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Mr Ramiz Abutalibov  
Secretary-General  
Azerbaijani National Commission for UNESCO  
Ministry of Foreign Affairs  
Shikhali Gurbanov 4  
370009 Baku

Tel/Fax: (994 12) 92 76 70; 97 37 52  
E-mail: [r.abutalibov@mfa.gov.az](mailto:r.abutalibov@mfa.gov.az)

### CAMEROON/CAMEROUN

M. Charles Assamba Ongodo  
Deuxième Secrétaire  
Délégation permanente du Cameroun auprès  
de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 30 33  
Fax: (33 1) 45 68 30 34  
E-mail: [c.assamba@unesco.org](mailto:c.assamba@unesco.org)

### CHILE/CHILI

Mme Carolina Rossetti  
Attachée culturelle et de presse  
Mission permanente du Chili auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 29 54  
Fax: (33 1) 47 34 16 51  
E-mail: [dl.chili3@wanadoo.fr](mailto:dl.chili3@wanadoo.fr)

### COLOMBIA/COLOMBIE

Mme Clara Ines Vargas Silvao  
Ministre Conseiller  
Délégation permanente de la Colombie auprès  
de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 28 71  
Fax: (33 1) 42 66 18 60  
E-mail: [ci.vargas@unesco.org](mailto:ci.vargas@unesco.org)

### CONGO

S. E. M. Antoine Ndinga Oba  
Ambassadeur  
Délégué permanent du Congo auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 32 56  
Fax: (33 1) 47 83 38 22  
E-mail: [dl.congo@unesco.org](mailto:dl.congo@unesco.org)

M. Maurice Ngoni  
Deuxième Secrétaire  
Délégation permanente du Congo auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 32 60

## **COSTA RICA**

Mlle Carla Sierra Zuñiga  
Attaché  
Délégation permanente du Costa Rica auprès  
de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 25 71-73  
Fax (33 1) 42 73 16 45  
E-mail: [dl.costarica@unesco.org](mailto:dl.costarica@unesco.org)

## **CÔTE D'IVOIRE**

S. E. Mme Yolande Tanoh  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
Délégué permanent de Côte d'Ivoire auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 33 31  
Fax (33 1) 45 67 32 41  
E-mail: [dl.cote-d-ivoire@unesco.org](mailto:dl.cote-d-ivoire@unesco.org)

M. Loukou Kouame  
Délégation permanente de Côte d'Ivoire  
auprès de l'UNESCO

## **CZECH REPUBLIC/ REPUBLIQUE TCHEQUE**

M. Michal Beneš  
Secrétaire pour les Affaires culturelles de  
l'UNESCO  
Ministère de la culture de la République  
tchèque  
Milady Horákové 139  
160 41 Praha 8

Tel: (420) 257 085 299  
Fax: (420) 224 310 668  
E-mail: [michal.benes@mkcr.cz](mailto:michal.benes@mkcr.cz)

Mr Artuš Rejenta  
Media Section  
Ministry of Culture of the Czech Republic  
Milady Horákové 139  
160 41 Praha 8

Tel: (420) 25708 5331  
Fax: (420) 22432 2558  
E-mail: [artus.rejent@mkcr.cz](mailto:artus.rejent@mkcr.cz)

Ms Martina Václavíková  
Permanent Delegation of the Czech Republic  
to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 35 35  
Fax: (33 1) 42 73 21 80  
E-mail: [unesco.paris@embassy.mzv.cz](mailto:unesco.paris@embassy.mzv.cz)

## **DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO/REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

M. Evariste Kasongo Ibanda  
Expert en Communication  
Ministère de l'Education Nationale  
Professeur des Sciences de l'Information et  
Communication  
(Université de Kinshasa)  
Kinshasa

Tel: (243) 98 160 414  
E-mail: [ngoZulu\\_wenda\\_tsangu@yahoo.fr](mailto:ngoZulu_wenda_tsangu@yahoo.fr)  
[monimambu\\_news@yahoo.ca](mailto:monimambu_news@yahoo.ca)

Mme Yvonne Pweto Mushama  
Département Informatique et Information  
Commission nationale pour l'UNESCO  
Ministère de l'Education Nationale  
338 Ay Solougo Nord  
Commune de Lemba

E-mail: [yvonne.pweto@yahoo.fr](mailto:yvonne.pweto@yahoo.fr)

## **ERITREA/ERYTHREE**

M. Michael Tesfaldet  
First Secretary  
Embassy of Eritrea  
31-33 rue Lecourbe  
75015 Paris

Tel: (33 1) 43 06 15 56  
Fax: (33 1) 43 06 07 51  
E-mail: [enconsul@wanadoo.fr](mailto:enconsul@wanadoo.fr)

## **ETHIOPIA/ETHIOPIE**

Mr Girma Asfaw  
Deputy Permanent Delegate of Ethiopia to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 34 61/62  
Fax: (33 1) 47 83 31 45

## **HUNGARY/HONGRIE**

M. Istvan Dobri  
Délégué permanent adjoint de la République  
de Hongrie auprès de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 29 79  
Fax: (33 1) 44 49 05 15  
E-mail: [dl.hongrie@unesco.org](mailto:dl.hongrie@unesco.org)

## **ICELAND/ISLANDE**

Ms Guðný Helgadóttir  
Counsellor  
Permanent Delegation of Iceland to UNESCO  
Embassy of Iceland  
8 avenue Kléber  
75116 Paris

Tel: (33 1) 44 17 32 85  
Fax: (33 1) 40 67 99 96  
E-mail: [icemb.paris@utn.stjr.is](mailto:icemb.paris@utn.stjr.is)

## **INDONESIA/INDONESIE**

Mr Jose Tavares  
Deputy Permanent Delegate of Indonesia to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 29 71  
Fax: (33 1) 45 66 02 37  
E-mail: [depindounesco@hotmail.com](mailto:depindounesco@hotmail.com)

## **IRAQ/IRAK**

H. E. Mr Ali Al-Mashat  
Ambassador  
Permanent Delegate of Iraq to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 34 21  
Fax: (33 1) 43 06 79 87  
E-mail: [a.al-mashat@unesco.org](mailto:a.al-mashat@unesco.org)

## **ITALY/ITALIE**

Mrs Marina Misitano  
Permanent Delegation of Italy to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 31 41  
Fax: (33 1) 45 66 41 78  
E-mail: [marinamisitano@hotmail.com](mailto:marinamisitano@hotmail.com)

## **JAMAICA/JAMAIQUE**

H. E. Mrs Sybil Campbell  
Ambassador  
Permanent Delegate of Jamaica to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 32 23  
Fax: (33 1) 48 06 84 51  
E-mail: [dl.jamaique@unesco.org](mailto:dl.jamaique@unesco.org)

## **JAPAN/JAPON**

Mr Keisuke Otani  
First Secretary  
Permanent Delegation of Japan to UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 35 41  
Fax: (33 1) 47 34 46 70  
E-mail: [deljpn.px@unesco.org](mailto:deljpn.px@unesco.org)

## **KAZAKHSTAN**

Mr Valery Tolmachev  
First Secretary  
Permanent Delegation of Kazakhstan to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 30 66  
Fax: (33 1) 45 61 52 01  
E-mail: [unescozk@wanadoo.fr](mailto:unescozk@wanadoo.fr)

## **KENYA**

Mr Fredrick Makindi  
Deputy Permanent Delegate of Kenya to  
UNESCO  
Embassy of Kenya  
3 rue Freycinet  
75116 Paris

Tel: (33 1) 56 62 25 25  
Fax: (33 1) 47 20 44 41

Mr George Opiyo  
Director of Information  
Ministry of Tourism and Information  
P.O. Box 30025  
Nairobi

Tel: (254 2) 241997  
Fax: (254 2) 333791  
E-mail: [dikna@iconnect.co.ke](mailto:dikna@iconnect.co.ke)

## **LITHUANIA/LITUANIE**

M. Gerardas Žalėnas  
Conseiller  
Délégation permanente de Lituanie auprès de  
l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 33 20  
Fax: (33 1) 45 67 36 89  
E-mail: [dl.lituanie@unesco.org](mailto:dl.lituanie@unesco.org)

## **MADAGASCAR**

M. Benjamin Claude Babany  
Délégation permanente de Madagascar auprès  
de l'UNESCO  
40 rue du Général Foy  
75008 Paris

Tel: (33 1) 42 93 34 77  
Fax: (33 1) 45 22 22 89  
E-mail: [DELPERMGU@yahoo.fr](mailto:DELPERMGU@yahoo.fr)

## **MALI**

M. Nouhoum Traoré  
Directeur de la Technique générale de  
l'Office de la Radiodiffusion Télévision  
du Mali (ORTM)  
B.P. 171  
Bamako

Tel: (223) 674 56 43  
Fax: (223) 21 42 05  
E-mail: [ortm@cefib.com](mailto:ortm@cefib.com)

## **MOROCCO/MAROC**

Madame Meriem Khatouri  
Rédacteur en chef  
Ministère de la Communication  
Av. Allal El Fassi  
Cité Al Irfane  
Rabat

Tel: (212) 37 77 42 74  
Fax: (212) 37 77 42 75

## **OMAN**

Mr Ali Mohammed Za'abanout  
Director-General for Information  
Ministry of Information  
365, PC 115  
Muscat

Tel: (968) 602840  
Fax: (968) 602928  
E-mail: [aliz-2001@omantel.net.om](mailto:aliz-2001@omantel.net.om)

## **PAKISTAN**

Dr Ruskhsana Zia  
Deputy Permanent Delegate of Pakistan to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 25 42  
Fax: (33 1) 45 66 62 15  
E-mail: [dl.pakistan@unesco.com](mailto:dl.pakistan@unesco.com)

## **SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD**

Ms Ingrid Poni  
Counsellor for Communications  
Permanent Delegation of South Africa to  
UNESCO  
Embassy of South Africa  
59 quai d'Orsay  
75007 Paris

Tel: (33 1) 53 59 23 23  
Fax: (33 1) 53 59 23 09  
E-mail: [Ingrid.Poni@wanadoo.fr](mailto:Ingrid.Poni@wanadoo.fr)

## **TUNISIA/TUNISIE**

M. Ridha Najar  
Directeur général  
Centre Africain de perfectionnement des  
journalistes et communicateurs (CAPJC)  
9 rue Hooker Doolittle  
1002 Tunis – Belvédère  
Tunisie

Tel: (216 71) 79 49 55  
Fax: (216 71) 78 12 21  
E-mail: [CAPJC@email.ati.tn](mailto:CAPJC@email.ati.tn)

## **UKRAINE**

Mr Olexander Demianiuk  
Deputy Permanent Delegate of Ukraine to  
UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 26 61

Fax: (33 1) 43 06 02 94

## **UNITED ARAB EMIRATES/ EMIRATS ARABES UNIS**

M. Feddoul Kammah  
Délégation permanente des Emirats arabes  
unis auprès de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 27 03

Fax: (33 1) 45 66 99 86

## **UNITED REPUBLIC OF TANZANIA/ REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**

Professor Mohammed S. Sheya  
Deputy Permanent Delegate to UNESCO  
Ambassade de Tanzanie  
13 avenue Raymond Poincaré  
75116 Paris

Tel: (33 1) 53 70 63 66

Fax: (33 1) 47 55 05 46

E-mail : [msshaya@hotmail.com](mailto:msshaya@hotmail.com)

**Observers of non-member States/  
Observateurs d'Etats non membres**

***Observer Mission of the Holy See to  
UNESCO/Observateur permanent du Saint-  
Siège***

Monseigneur Francesco Follo  
Observateur permanent du Saint-Siège auprès  
de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15

Tel: (33 1) 45 68 33 13  
E-mail: [op.saint-siège@unesco.org](mailto:op.saint-siège@unesco.org)

***United States Observer Mission to  
UNESCO/Mission d'observation des États-  
Unis d'Amérique auprès de l'UNESCO***

Mr John Fox  
Consultant  
IU/T  
U.S. Department of State  
Washington D.C.

Tel: (1 202) 647 2753  
E-mail: [foxjda@state.gov](mailto:foxjda@state.gov)

## Observer missions/Missions d'observation

### *Palestine*

M. Mohammad Yakoub  
Conseiller  
Mission permanente d'observation de la  
Palestine auprès de l'UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 33 42  
Fax: (33 1) 45 68 33 40  
E-mail: [m.yakoub@unesco.org](mailto:m.yakoub@unesco.org)

**Organizations of the United Nations System/  
Organisations du système des Nations Unies**

***International Telecommunication Union  
(ITU)/Union internationale des  
Télécommunications (UIT)***

Mr Petko Kantchev  
Senior Engineer  
Sound and TV Broadcasting Coordinator,  
Technology and Applications Group (TAG)  
Telecommunication Development Bureau  
(BDT)  
Place des Nations  
B.P. 820  
CH-1211 Geneva 20

Tel: (41 22) 730 54 48  
Fax: (41 22) 730 62 04  
E-mail: [petko.kantchev@itu.int](mailto:petko.kantchev@itu.int)

***United Nations Development Programme  
(UNDP)/Programme des Nations Unies pour  
le Développement (PNUD)***

Mr Abdoul Dieng  
Communications Officer  
Media Section  
Communications Office (OA/COA)  
United Nations Information Centre  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 43 06 25 34  
Fax: (33 1) 43 06 32 67  
E-mail: [abdoul.dieng@undp.org](mailto:abdoul.dieng@undp.org)

***United Nations University/Université des  
Nations Unies (UNU)***

Ms Caterina Casullo  
Head  
UNU Office at UNESCO  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 30 08  
Fax: (33 1) 40 65 91 86  
E-mail: [unuoe@unesco.org](mailto:unuoe@unesco.org)

**Intergovernmental organizations/  
Organisations intergouvernementales**

***African Union/Union Africaine***

Ambassador Daniel Antonio  
Interim Commissioner  
African Union Commission  
P.O. Box 3243  
Addis Ababa  
Ethiopia

Tel: (251 1) 51 35 69  
Fax: (251 1) 51 42 38  
E-mail: [antoniosalu@hotmail.com](mailto:antoniosalu@hotmail.com)

***Asia-Pacific Institute for Broadcasting  
Development/Institut de l'Asie et du  
Pacifique pour le développement de la  
radiodiffusion (AIBD)***

Mr Javad Mottaghi  
Director  
P.O. Box 1137  
Pantai  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia

Tel: (60 3) 2282 1046 / 4618  
Fax: (60 3) 2282 2761  
E-mail: [javad@aibd.org.my](mailto:javad@aibd.org.my)

***International Organisation of the  
Francophonie (OIF)/Agence  
intergouvernementale de la Francophonie  
(OIF)***

Mme Marie-Soleil Frère  
Responsable de projets dans le cadre du  
programme Médias  
13 quai André Citroën  
75015 Paris

Tel: (33 1) 44 37 32 74  
Fax: (33 1) 44 37 32 42  
E-mail: [marie-soleil.frere@francophonie.org](mailto:marie-soleil.frere@francophonie.org)

***Organisation of the Islamic Conference  
(OIC)/Organisation de la Conférence  
islamique (OCI)***

M. Ahmed Ould Imighine  
Professionnel  
Département de l'information  
P.O. Box 178  
Jeddah 21411  
Saudi Arabia

Tel: (966 2) 690 00 01  
Fax: (966 2) 275 1953  
E-mail: [info@oic-oic-org](mailto:info@oic-oic-org)

**International non-governmental organizations/  
Organisations internationales non gouvernementales**

**International Association for Media and  
Communication Research  
(IAMCR)/Association internationale des  
études et recherches sur l'information et la  
communication**

Mrs Divina Frau-Meigs  
Deputy Secretary-General  
28 rue du Petit Musc  
75004 Paris

Tel/Fax: (33 1) 42 77 91 69  
E-mail: [meigs@wanadoo.fr](mailto:meigs@wanadoo.fr)

**International Council for Cinema, Television  
and Audiovisual Communication  
(IFTC)/Conseil International du Cinéma, de  
la Télévision et de la Communication  
Audiovisuelle (CICT)**

M. Robert E. Kalman  
Secrétaire général  
1 rue Miollis  
75015 Paris

Tel: (33 1) 45 68 48 55-56  
Fax: (33 1) 45 67 28 40  
E-mail: [cict@unesco.org](mailto:cict@unesco.org)  
[r.kalman@unesco.org](mailto:r.kalman@unesco.org)

M. Jean-Marie Molimbi-Dimandja  
Conseiller juridique et  
Coordinateur des projets de développement

Tel: (33 1) 45 68 48 57  
Fax: (33 1) 45 67 28 40  
E-mail: [cict@unesco.org](mailto:cict@unesco.org)  
[r.kalman@unesco.org](mailto:r.kalman@unesco.org)

Mme Dea Rety  
Conseiller en communication

**International Movement ATD Fourth  
World/Mouvement international ATD Quart  
Monde**

M. Jean Pierre Pinet  
107 avenue du Général Leclerc  
95480 Pierrelaye

Tel: (33 1) 30 36 22 16  
Fax: (33 1) 30 36 22 21  
E-mail: [jeanpierre.pinet@atd.quartmonde.org](mailto:jeanpierre.pinet@atd.quartmonde.org)

**International Public Relations Association  
(IPRA)/Association internationale des  
relations publiques**

M. Pierre-Jean Linon  
Délégué permanent de l'IPRA auprès de  
l'UNESCO  
36 rue des Fontaines  
92310 Sèvres

Tel: (33 1) 46 26 38 75  
Fax: (33 1) 46 10 33 00

**International Radio and Television  
University (IRTU)/Université radiophonique  
et Télévisuelle internationale (URTI)**

Mme Catherine Pouget  
Chargée de mission  
Radio France  
116 avenue du Président-Kennedy  
75220 Paris Cedex 16

Tel: (33 1) 56 40 26 02  
Fax: (33 1) 56 40 26 04  
E-mail: [catherine.pouget@radiofrance.com](mailto:catherine.pouget@radiofrance.com)

**Internews International (Internews)**

Mme Jeanne Girardot  
Vice Présidente  
Internews Europe  
14 Cité Griset  
75011 Paris

Tel: (33 1) 39 63 34 13  
Fax: (33 1) 39 55 99 36  
E-mail: [jgirardot@internews.org](mailto:jgirardot@internews.org)

**Traditions for Tomorrow/Traditions pour  
Demain**

M. Diego Gradis  
Président Exécutif  
Traditions pour Demain  
12 promenade John Berney  
1180 Rolle  
Suisse

Tel: (41) 21 825 23 31  
Fax: (41) 21 825 23 62  
E-mail: [trad@fgc.ch](mailto:trad@fgc.ch)

Mme Anna Romo  
Chargée de projets  
Traditions pour Demain  
B.P. 477-07  
75327 Paris cedex 07

Tel: (33 1) 47 05 16 24  
Fax: (33 1) 45 56 05 51  
E-mail: [anna.romo@libertysurf.fr](mailto:anna.romo@libertysurf.fr)

Mme Clara Guiomar  
Chargée du projet de la radio à  
Traditions pour Demain

Mme Isabelle Delbos-Piot  
Traditions pour Demain

M. Rémi Russbach  
Membre du Conseil d'administration de  
Traditions pour Demain

Mme Jacqueline Blanchy  
Membre du Conseil d'administration de  
Traditions pour Demain

***World Association of Newspapers (WAN)/  
Association mondiale des journaux***

Mr Mogens Schmidt  
25 rue d'Astorg  
75008 Paris

Tel: (33 1) 47 42 85 00  
Fax: (33 1) 47 42 49 48  
E-mail: [mschmidt@wan.asso.fr](mailto:mschmidt@wan.asso.fr)

## Foundations/Fondations

Mrs Mieke A. Oldenburg  
General Administrator  
Stichting Horizon  
Kooltjesbuurt 13  
1411 RZ Naarden  
Netherlands

Tel: (31) 35 694 6132  
Fax: (31) 35 694 6726  
E-mail: [sthorizon@uwnet.nl](mailto:sthorizon@uwnet.nl)

## Other participants/Autres participants

Mr Choy Arnaldo  
Director  
Arnis Digital  
35 rue le Marois  
75016 Paris

Portable: 336 63 52 91 07  
E-mail: [choyarnaldo@hotmail.com](mailto:choyarnaldo@hotmail.com)

M. Thomas Atenga  
Journaliste  
Panapress  
10 rue du Mail  
75002 Paris

Tel: (33 1) 40 41 00 09  
Fax: (33 1) 40 41 03 30  
E-mail: [thomas.atenga@panapress.com](mailto:thomas.atenga@panapress.com)

M. René Bassier  
Consultant/PIDC  
10 villa d'Este  
75013 Paris

Ms Thérèse Diatta  
Journaliste  
Magazine « Amina »  
25bis rue de Romainville  
75019 Paris

Tel/Fax: (33) 42 00 48 71  
E-mail: [theresediatta@aol.com](mailto:theresediatta@aol.com)

M. nê Mboma  
Consultant/PIDC  
1 rue de Béarn  
92210 St Cloud

M. Jacq. H. Poirier  
Journaliste  
B.P. N° 211  
75225 Paris Cedex 05

***Red Huanacache de Las Radios del  
Desierto", escuela Maestro Pablo Pizzurno  
Provincia de Mendoza, República Argentina***

M. Ricardo Danton Croce  
Director de la Escuela 8-361 « M. Pablo  
Pizzurno »  
San José  
Lavalle  
Mendoza  
CP 5533  
Argentina

Tel: (54 261) 4896010  
E-mail: [huanacache@hotmail.com](mailto:huanacache@hotmail.com)

***Radio Quispillaccta, Perú***

Madame Marcela Machaca Mendieta  
Coordinatrice de ABA (Asociación Bartolomé  
Aripaylla)  
Responsable de Radio Quispillaccta  
Pérou

Monsieur Juan José Galindo Vilca  
Président du Conseil communal de  
Quispillaccta  
Pérou

***Musicians/musiciens***

« Luiz Deza y sus amigos »

- M. Luis Deza, Peru
- M. Marcos Ramos, Argentine
- M. Alfredo Mamani, Peru
- M. Guido Antiao, Chili
- M. Rudi Antiao, Chili

## UNESCO Secretariat/Secrétariat de l'UNESCO

### **Assistant Director-General for Communication and Information, and representative of the Director-General/ Sous-Directeur général pour la communication et l'information et représentant du Directeur général**

Mr Abdul Waheed Khan

### **Secretary of the meeting/Secrétaire de la réunion**

Mr Vladimir Gai, Chief/Chef COM/CD

### **Division of Communication Development/Division du développement de la communication**

Mr Lluís Artigas de Quadras (*Latin American and Caribbean projects*)  
Ms Lalla Chérif Garcia, Secretary  
Ms Rosa Gonzalez (*European projects*)  
Ms Stella Hughes, Chief/Chef, COM/MS  
Mr Gervasio Kaliwo (*Arab States projects*)  
Ms Valeria Nadal, Secretary  
Mr Valeri Nikolski, IPDC Secretariat  
Ms Iskra Panevska (*Asian and Pacific projects*)  
Ms Jeanne Seck (*African projects*)  
Ms Shama Sunderraj, Senior Secretary  
Ms Pamela J. Toms Das, IPDC Secretariat

### **Advisers for Communication and Information/Conseillers pour la communication et l'information (ACI)**

Mr Alejandro Alfonzo, San José  
Mr Alonso Aznar, Nairobi  
Mr Wijayananda Jayaweera, New Delhi  
Ms Jocelyne Josiah, Kingston  
Mr Andrew Radolf, Quito  
Ms Tarja Virtanen, New Delhi  
Ms Jane Wright, Rabat  
Mr Cletus Ojong, Yaoundé

### **Division for Freedom of Expression, Democracy and Peace/Division pour la liberté d'expression, la démocratie et la paix**

Mr Klaus Schmitter  
Ms Sylvie Coudray  
Mr Marcello Scarone

### **Information Society Division/Division de la société de l'information**

Mr Philippe Quéau, Director/Directeur  
Mr Aziz Abid  
Mr Yongnam Kim  
Mr John Rose

### **Coordination and Evaluation Unit/Unité de coordination et d'évaluation**

Ms Cordula Gaschutz, Chief/Chef

### **Executive Office/Bureau exécutif**

Mr Kwame Boafo, Chief/Chef

### **Administrative Unit/Unité administrative**

Ms K. Rondon Fuentes, Chief/Chef, CI/EO/AO  
Ms Sotheary Lim

### **UNESCO Dar es Salaam Office**

Mr Cheikh Sy, Director

### **UNESCO Kabul Office**

Mr Martin Hadlow, Director

### **UNESCO New Delhi Office**

Mr Mohsen Tawfik, Director

### **UNESCO Quito Office**

Mr Gustavo López Ospina, Director

### **Division of the Comptroller/Division du Contrôleur**

Mr Amar Younsi

### **Field Project Procurement Section/Section des achats projets hors-Siège**

Mr Bo Linden

### **Funds-in-Trust Section/Sections des fonds en dépôt**

Ms Isabelle De Billy  
Ms Melanie Seto